

Rapport de la Journée nationale de concertation pour la mise en place d'une approche stratégique de développement de la pêche artisanale en Tunisie



GOBIERNO
DE ESPAÑA

MINISTERIO
DE ASUNTOS EXTERIORES
Y DE COOPERACIÓN

caacid



Tunis, Tunisie. 28 juin 2011

SOMMAIRE

1. Interventions d'ouverture du séminaire	03
2. Contexte mondial et méditerranéen de la pêche artisanale	05
3. Pêche artisanale et côtière en Tunisie	06
3.1. Présentations	06
3.2. Discussions	09
4. Appui à la pêche artisanale en Tunisie	09
4.1. Présentations	09
4.2. Discussions	11
5. Identification des lignes directrices pour le développement de la Pêche artisanale en Tunisie	12
6. Principales recommandations	17
7. Clôture de la journée	19
8. Annexes	

1. Interventions d'ouverture du séminaire

❖ Allocution de Mr Ameur Ben Amor : Union Tunisienne de l'Agriculture et de la Pêche (UTAP)

Mr Ben Amor a souhaité la bienvenue à tous les participants à la journée et a remercié les organisateurs pour cette initiative visant à identifier des pistes pour l'élaboration d'une approche stratégique de développement de la pêche artisanale en Tunisie. Il a souligné l'importance de cette activité et a invité les participants à contribuer activement aux travaux de la journée.

❖ Allocution de Mr Mohammed Bengoumi – Bureau Sous-Régional de la FAO SNE

Mr Bengoumi - Représentant du Coordinateur du Bureau sous régional de la FAO pour l'Afrique du Nord, à la Journée Nationale sur la pêche Artisanale en Tunisie a commencé son allocution en transmettant les salutations de Mr Benoît Horemans, Coordinateur du Bureau Sous-régional de la FAO pour l'Afrique du Nord, en mission à Rome pour participer aux travaux de la Conférence Générale de la FAO.

Dans son allocution, il a souligné que la pêche artisanale a le potentiel de contribuer de manière significative au développement durable, notamment en ce qui concerne la sécurité alimentaire, une nutrition équilibrée, la réduction de la pauvreté et le développement rural côtier.

Mr Bengoumi a informé les participants de la grande importance qu'accorde la FAO à ce sous-secteur et qu'elle a élaboré, récemment, une vision pour les pêches artisanales qui a pour objectifs de reconnaître, valoriser et renforcer le rôle de ce type de pêche dans les économies nationales et de la sécurité alimentaire et dans le processus du développement durable, d'une manière générale.

Dans le cadre de son programme en Tunisie, il a, enfin, mentionné les projets et activités mis en œuvre par la FAO.

L'intégralité de l'allocution de Mr Bengoumi est en annexe.

❖ Allocution de Mr J. CAMIÑAS - Coordinateur du Projet CopeMed II de la FAO

Mr Camiñas a commencé son allocution en remerciant le comité d'organisation et les participants pour leur présence.

Il a rappelé que les activités sur la pêche artisanale en Tunisie réalisées par le projet CopeMed datent de 1997, année pendant laquelle le Comité de Coordination du projet avait approuvé la création d'un Programme sur la pêche artisanale dans la Méditerranée. Il a souligné que la Tunisie se positionne comme l'un des pays demandant le plus d'appui international pour mener la révision et l'amélioration des pêches artisanales, avec le soutien de la FAO. Il a précisé que les lieux sélectionnés pour l'étude pilote de la pêche artisanale, à l'origine du projet ArtFiMed en Tunisie depuis 2008, sont Ghannouch et Akarit dans le Golfe de Gabès.

Il a souligné l'importance de la pêche artisanale en tant que composante nationale de la pêche, et les importants résultats obtenus par le projet ArtFiMed dans la Tunisie, tout en précisant que ce mode de pêche est présent dans toute la Méditerranée avec une importance variable d'un pays à l'autre.

Mr Camiñas a rappelé le contexte de l'organisation de cette journée nationale afin de contribuer à faire connaître et à faire comprendre la situation nationale de la pêche artisanale en Tunisie mais aussi pour parler des principaux enjeux et instruments internationaux reconnus: le Code de Conduite pour une pêche responsable; l'approche éco-systémique des pêches ; la co-gestion des pêches artisanales et les objectifs du millénaire, et en particulier l'approche genre et équité et la lutte contre la pauvreté dans la pêche artisanale.

Il a partagé avec les participants les objectifs de la journée, à savoir : sensibiliser les acteurs sur le rôle et les enjeux de la pêche artisanale tunisienne, de renforcer la coordination entre les différents partenaires intervenants dans le secteur afin de partager des expériences sur les meilleures pratiques pour la pêche artisanale, de développer des partenariats et identifier les moyens qui permettraient d'accroître la contribution des pêches artisanales à la réduction de la pauvreté et à la sécurité alimentaire.

L'intégralité de l'allocation de Mr Camiñas est en annexe.

❖ Allocution de Mr Guillermo Caro – Coordinateur du Bureau de la Coopération Espagnole à Tunis (AECID)

Mr Caro a félicité les organisateurs et a remercié les participants pour leur présence.

Il a insisté sur l'importance de l'approche pragmatique de la Coopération Espagnole recherchant des résultats pratiques des différentes actions qu'elle soutient. Il a également souligné l'importance clé de l'implication des acteurs locaux, en particulier des associations et des femmes, dans la réalisation des projets.

Mr Caro a clôturé son intervention en exprimant sa satisfaction d'avoir contribué au financement du projet ArtFiMed et que la Coopération Espagnole sera à l'écoute des commentaires des participants et qu'elle examinera avec intérêt les recommandations et les résultats de la journée.

❖ Allocution de Mr Hechmi Missaoui - Directeur Général de la Pêche et de l'Aquaculture

Mr Missaoui a souhaité la bienvenue aux participants et a remercié les organismes et institutions qui ont appuyé la DGPA pour l'organisation de cette journée et particulièrement l'Agence Espagnole de Coopération, la FAO et son Bureau Sous- régional pour l'Afrique du Nord / Tunis et le Coordinateur des projets FAO- CopeMed II et ArtFiMed. Il a également salué les efforts du comité d'organisation de la JPA en Tunisie.

Il a, par la suite, passé en revue les principales données relatives à la pêche côtière/artisanale en Tunisie et les différents défis que rencontrent les petits pêcheurs.

Il a souligné l'importance de la participation des pêcheurs artisanaux et représentants de la profession dans les travaux de concertation et de réflexion sur les possibilités d'amélioration de la situation des petits armateurs et pêcheurs et la nécessité de réfléchir ensemble sur l'approche à mettre en œuvre pour mieux organiser et soutenir la pêche artisanale en Tunisie.

L'intégralité de l'allocution de Mr Missaoui est en annexe.

2. Contexte mondial et méditerranéen de la pêche artisanale

- **Processus de développement des directives volontaires pour la pêche artisanale (FAO) - Par Mme Lena Westlund, consultante FAO**

Mme Westlund, consultante FAO, a présenté le travail en cours sur le développement des directives volontaires pour les pêches artisanales. Basé sur la reconnaissance croissante au niveau mondial de l'importance des pêches artisanales, le Comité des pêches de la FAO (COFI) a recommandé, à sa vingt-neuvième session au mois de février de cette année, la création d'un instrument international pour les pêches artisanales. Le Département des pêches et de l'aquaculture de la FAO s'engage dans la préparation des *Directives volontaires pour garantir des pêches artisanales durables*.

Les Directives accorderont une attention particulière à la situation dans les pays en développement et sont à l'appui d'autres initiatives et instruments pour la réduction de la pauvreté et un développement économique et social équitable, pour améliorer la gouvernance des pêches et encourager l'utilisation durable des ressources.

Les Directives vont dispenser des conseils et des recommandations, établir des principes et critères, et fournir des informations. Les sujets thématiques proposés à être traités par les Directives incluent :

- Participation et représentation des parties prenantes ;
- Égalité et équité sociale et économique ;
- Gouvernance des ressources, régimes d'accès et mise en application ;
- Développement social et économique ;
- Sécurité et protection ;
- Cohérence des politiques, coordination et collaboration institutionnelles ;
- Besoin d'information, sources et échange ;
- Développement de la capacité et appui à la mise en œuvre.

La FAO a préparé un document de discussion s'inspirant des résultats du processus consultatif récent aussi bien que de ceux d'autres travaux et discussions au sein de la FAO et avec ses partenaires.

Les Directives devraient constituer un document approuvé par les gouvernements, les organisations régionales et les organisations de la société civile, duquel les artisans-pêcheurs, les travailleurs du secteur de la pêche et leurs communautés à travers le monde pourront revendiquer la propriété et auquel ils pourront faire référence. Cela exige des consultations approfondies avec toutes les parties intéressées. L'avant-projet définitif des Directives sera présenté pour adoption à la 31^e session du COFI en juillet 2012.

Pour plus de détails, se référer à la présentation PowerPoint de Mme Westlund, jointe en annexe.

- **La pêche artisanale en Méditerranée : Situation générale et perspectives (CGPM) - Mme Pilar Hernandez - Secrétariat GFCM**

Mme Hernandez a effectué un exposé sur le thème : « La pêche artisanale en Méditerranée: Situation générale et perspectives ».

Elle a excusé Mr Abdallah Srour, Secrétaire exécutif de la Commission Générale des Pêches de la Méditerranée (CGPM) qui ne pouvait pas participer à la présente réunion. Mme Hernandez a présenté les objectifs, le rôle et le fonctionnement de la CGPM, puis a mentionné les principales caractéristiques de la Méditerranée et la place que la pêche artisanale occupe dans la CGPM et enfin les actions entreprises par la CGPM pour le développement de la pêche artisanale.

On notera que le renforcement de la pêche artisanale en Méditerranée est un défi majeur pour la CGPM, puisque la pêche artisanale est l'élément le plus faible lors de la négociation des questions de gestion à grande échelle, et son interaction avec les nombreuses autres activités exige une attention particulière. Par ailleurs, la Commission Générale des Pêches pour la Méditerranée a adoptée (Résolution CGPM/15/1980/1) la définition d'une stratégie indiquant, en particulier, la place de la pêche artisanale dans les schémas de gestion.

Enfin il a été signalé que de manière plus générale, plus de connaissances et de résultats spécifiques issus des études de cas, basés sur des situations factuelles, peuvent aider à envisager les changements nécessaires afin d'orienter les pêcheries artisanales vers une gestion intégrée et plus moderne.

Pour plus de détails, se référer à la présentation PowerPoint de Mme Pilar, jointe en annexe.

3. Pêche artisanale et côtière en Tunisie

3.1. Présentations

- **La pêche artisanale et côtière en Tunisie (DGPA) – Mr Mehrez Besta, DGPA**

Mr Mehrez Besta, Directeur adjoint de l'Exploitation au sein de la DGPA, a présenté des données de base sur la pêche côtière/artisanales en Tunisie, son importance socioéconomique, ses caractéristiques et son mode de fonctionnement.

Il a signalé que l'appellation « pêche côtière » en Tunisie désigne toutes activités de pêche maritime ou continentale outre la pêche au chalut, la pêche au feu (ou sans feu = Chinchole) et la pêche aux thonidés. Toutefois, et pour des considérations purement statistiques ou liées à la spécificité de certaines techniques de pêche, on utilise des sous-appellations de la pêche côtière (pêche à pied, au corail, etc).

Il a par ailleurs démontré que la pêche côtière/artisanale fait employer environ les deux tiers de la population maritime, exploite plus de 90% de la flotte (57% sans moteurs & 60% < à 2 TJB), participe en moyenne avec 27% des captures et 40% de la valeur de la production nationale et procure entre 40% à 50% de la valeur des exportations des produits de pêche, et de part ces caractéristiques techniques, ce mode pêche reste le plus économique à l'échelle nationale si l'on considère le gain énergétique par rapport aux types de pêche.

Il a aussi décrit les principaux flux de mouvements saisonniers de la pêche côtière/artisanale, intra et inter régions, en fonction surtout des campagnes de pêche, ainsi que le comportement de la main d'oeuvre à bord, qui reste plus ou moins fixe en fonction des saisons et de la capacité financière des propriétaires et armateurs de pêche.

Il a remarqué qu'en dépit des acquis de la pêche côtière/artisanale, ses activités restent affrontées à beaucoup de problèmes (endogènes et exogènes) dont principalement l'incidence de la pêche illicite pratiquée par de certains d'entre eux ou par d'autres modes de pêche et particulièrement la pêche au chalut.

Mr M. Besta a conclu qu'il est temps de déployer tous les efforts et d'accorder l'attention la plus accrue pour la sauvegarde et le développement des différentes branches d'activités de la pêche côtière/artisanale en Tunisie, le maintien d'une main d'oeuvre comptant plus de 30. 000 pêcheurs (hommes et femmes) et la relance de cette pêche de grand intérêt socio-économique et environnemental.

Pour plus de détails, se référer à la présentation PowerPoint de Mr Besta, jointe en annexe.

- **Préoccupations de la profession au sujet de l'activité de la pêche artisanale en Tunisie – Mr Amer Ben Amor, FNPA - UTAP**

Mr Ben Amor a présenté un exposé sur le thème : « Préoccupations de la profession au sujet de l'activité de la pêche artisanale en Tunisie ».

Ci-après, les principales préoccupations présentées :

- *Une politique de la pêche dans la négligence des spécificités du secteur ;*
- Une évaluation des performances à travers des indicateurs inadéquats ;
- L'absence d'une base de données précise ;
- La surexploitation des ressources halieutiques.

Les principales recommandations pour l'amélioration de la situation sont les suivantes :

- La nécessité de prise en compte d'indicateurs de développement durable ;
- Une meilleure connaissance du milieu marin ;
- Une meilleure connaissance des composantes du secteur ;
- l'élaboration d'une politique de pêche tendant à la reconsidération de la pêche traditionnelle, artisanale, côtière ;
- La maîtrise des effets environnementaux affectant le milieu marin ;
- La sensibilisation des pêcheurs vers une approche participative à la gestion des pêcheries.

Pour plus de détails, se référer à la présentation PowerPoint de Mr Ben Amor, jointe en annexe.

- **Techniques de la pêche artisanale en Tunisie : zones de pêche, techniques et engins utilisés et état des ressources – Mr Skander Ben Salem - INSTM**

Mr Ben Salem a effectué une présentation sur le thème : « Techniques de pêche artisanale en Tunisie : zones de pêche, techniques et engins utilisés et état des ressources

Mr Ben Salem a présenté les principales techniques de la pêche « artisanale » et l'évolution dans le temps de leur utilisation, il a cité et décrit en particulier:

- La pêche à pied : essentiellement pour les palourdes (engin = faucille) et les éponges (miroirs et harpons à 5 tiges) et à petite échelle pour l'épervier « Tarraha » ;
- lignes et palangres de surface et de fond « palingri ou bringali ou khiout et sonnar selon les régions » ;
- Les pièges : Pots en argile « garour » ou en pierre creuse « hjar mangour » ou en ciment « hjar » constituant les Messaa chez les kerkennais. Nasses ou « drina » à structure en palmes ou métallique. Charfia et Zroub selon des conceptions purement traditionnelles. Bordigues au niveau de certaines lagunes. Verveux (spécialement dans la lagune de Ghar el Melh) et Madragues au thon (abandonnées de nos jours)
- Les filets droits maillants : filets maillants, trémails, etc
- Les petites sennes : à mugilidés, coryphène, lampara

Il a remarqué que l'usage habituel de certaines techniques de pêche « artisanale » se heurte ces dernières années aux effets négatifs de surcapacité et surpêche et surtout des conséquences néfastes des infractions à la pêche sur les stocks exploitables.

Mr Ben Salem a conclu son innervation par les derniers résultats d'évaluation des stocks (2006-2010) en signalant que pas mal d'espèces visées par la pêche « artisanale » se trouvent dans un état de surexploitation dans certaines zones (calmar, rouget rouge, pagre, mérrou, ..), d'autres sont, au contraire, sou exploitées (poules, crevette royale, ...)

Pour plus de détails, se référer à la présentation PowerPoint de Mr Ben Salem, jointe en annexe.

3.2. Discussion

A la suite des présentations les participants ont été invités à poser leurs questions et à apporter leurs commentaires.

Ci-après, les principaux points évoqués et discutés :

- Pêche anarchique ;
- Infractions de la pêche au chalut dans des zones très proches de la côte ;
- Utilisation de techniques de pêche illicites ou inappropriées ;
- Application des sanctions contre les contrevenants ;
- Impact de la pollution provenant des entreprises et bâtiments locaux (cas de Phosphogypse dans le golfe de Gabès) et étrangers;
- Sensibilisation des pêcheurs pour la protection des ressources et du milieu marin ;
- Surcapacité et surexploitation et difficultés financières pour la réduction de l'effort de pêche au chalut ;
- Quels partenariats entre la profession, l'administration et la recherche ?
- Consolider la communication entre les pêcheurs artisanaux et l'administration ;
- Pêche artisanale en tant qu'opportunité à développer ;
- Quel code de conduite pour les différents modes de pêche ?
- Quels sont les autres acteurs à contacter pour l'aménagement des pêches artisanales ?

4. Appui à la pêche artisanale en Tunisie

4.1. Présentations

- **Présentation des projets de coopération avec la FAO dans le secteur de la pêche artisanale en Tunisie**
 - **Résultats du projet Développement durable de la pêche artisanale (FAO-ArtFiMed) en Tunisie – Mr Hamadi Elaiba, Consultant FAO.**

Mr Elaiba Hamadi, responsable National du projet ArtFiMed, a effectué une présentation des principaux résultats du projet en Tunisie. Après avoir rappelé l'objectif et les domaines d'intervention du projet, il a passé en revue les principales réalisations menées avec l'implication des communautés de pêche artisanale des sites de Ghannouch et de El Akarit et un grand nombre d'acteurs locaux et nationaux.

ArtFiMed a effectué un important travail de promotion du Code de Conduite pour une pêche responsable (CCRF) et de l'application des principes de l'Approche Écosystémique des pêches (EAF) de la FAO, qui a contribué à renforcer les échanges entre l'administration, la recherche et la profession pour la gestion durable de la pêche artisanale. Par ailleurs, le projet a œuvré pour le renforcement de l'organisation professionnelle, de la sécurité en mer et des conditions de travail des pêcheurs artisans et ArtFiMed a appuyé l'élaboration d'un Système de suivi des pêches et

d'échantillonnage biologique. Ce système qui est mis en oeuvre par des membres de la communauté des pêcheurs permet aux chercheurs d'actualiser les informations concernant l'état des ressources halieutiques exploitées.

Enfin, il a présenté les activités génératrices de revenus alternatives à la pêche, développées dans le cadre du projet. Ces nombreuses actions d'appui contribuant à l'intégration des femmes ont été très appréciées par les communautés bénéficiaires. Pour conclure, il a été rappelé que ce projet a été conduit depuis le départ avec une approche de concertation et d'implication des acteurs locaux et nationaux ce qui a permis une implication forte des parties prenantes dans ce projet pilote.

Pour plus de détails, se référer à la présentation de Mr Elaiba jointe en annexe.

- **Renforcement du rôle de la femme dans la filière pêche à pied de la palourde TCP-TUN-3203 – Mr Amine Chbili, Consultant National dudit Projet**

Mr Chbili a commencé sa présentation en précisant que la filière palourde en Tunisie est une *activité artisanale avec un mode de collecte basé sur des pêcheurs à pied*, en majorité des femmes (80%).

La contribution des gouvernorats dans la production Nationale de palourde (Moyenne: 2004-2011) est la suivante : Sfax : 55% - Gabès : 29% - Medenine : 15%

La Problématique de la filière s »articule autour des éléments suivants :

- L'analphabétisme de la majorité des collectrices.
- Le faible niveau d'application de la réglementation.
- L'arrêt de l'exercice de pêche sur de longues durées pendant la campagne suite à la fermeture des zones de production pour conditions sanitaires défavorables.
- L'absence de toute forme d'encadrement et de formation ou encore leur tenue à l'écart du marché.

Le projet de renforcement du rôle de la femme dans la filière pêche à pied de la palourde en Tunisie entre dans le cadre de la coopération technique entre la Tunisie et la FAO, avec un financement FAO de 174.000 USD

Le projet a démarré en avril 2009 avec une durée de 18 mois.

Pour plus de détails, se référer à la présentation de Mr Chbili jointe en annexe.

- **Assistance technique de la FAO pour l'élaboration d'un système statistique pour la pêche artisanale en Tunisie (SSPAT) – Mr Skander Ben Salem, INSTM**

Mr Ben Salem a présenté le contexte, les objectifs et les résultats d'évaluation du système statistique de la pêche « artisanale » en Tunisie.

Il a rappelé que dans le cadre de l'amélioration du système de suivi de la pêche côtière/artisanale, les responsables du secteur de la pêche en Tunisie ont sollicité un appui technique et financier à la FAO, qui a pu financer une mission de consultation pour une expertise technique dans le cadre des projet FAO-CopeMed II et ArtFiMed.

Il a fait savoir que l'objectif de cette assistance est d'avoir une meilleure connaissance des données halieutiques de base de la pêche artisanale, aider à la gestion de la capacité des pêches pour une exploitation durable des ressources halieutiques et harmoniser les statistiques de la pêche pour répondre au mieux aux exigences internationales en matière de suivi de la capacité et de l'effort de pêche et échanges d'informations.

Il a rendu compte des résultats de l'assistance technique et de terrain menée au cours du mois de mai dernier par un expert international en statistiques des pêches et 2 consultants nationaux, qui ont permis de faire l'audit du système statistique de la pêche côtière/artisanale et de proposer une phase pilote pour l'instauration d'un système de collecte de données basé sur l'échantillonnage. Lequel projet a été solidement appuyé par Mr Le Représentant Sous régional de la FAO Tunis et a eu un accord de principe pour son financement. Il va démarrer en principe vers le mois de septembre prochain pour une durée de 6 mois.

Pour plus de détails, se référer à la présentation PowerPoint de Mr Ben Salem, jointe en annexe.

4.2. Discussion

A la suite des présentations effectuées les participants ont été invités à poser leurs questions et à apporter leurs commentaires.

Ci-après, les principaux sujets évoqués et discutés :

- Adéquation « Incitations et avantages accordés au secteur de la pêche - Préservation des ressources » ;
- Un des problèmes important est comment faire respecter les textes réglementant la pêche par toute la population des pêcheurs ;
- Nécessité d'inclure des avantages spécifiques à la pêche artisanale ;
- La pêche artisanale est une activité vitale pour la population et familles du littoral ;
- Etablissement d'une base de données spécifique à la pêche artisanale ;
- Elaboration de la cartographie et de la typologie des techniques et des zones de pêche artisanale ;
- Possibilités d'élevage des palourdes et valorisation des essais testés auparavant.

5. Identification des lignes directrices pour le développement de la pêche artisanale en Tunisie

- **Méthode** : L'identification des lignes directrices pour le développement de la pêche artisanale s'est faite à travers la méthode participative de travaux de groupes en utilisant la technique des tableaux METAPLAN.
- **Exercice** : Chacun des trois groupes examinera la situation actuelle du thème à débattre et dégagera des propositions d'amélioration.
- **Thèmes des travaux de groupes** : Les trois thèmes identifiés sont détaillés dans le tableau ci-dessous :

	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3
Thème	Gouvernance et pêche artisanale (Réglementation, structures professionnelles et institutionnelles, zoning, appui et encouragement)	Préservation et durabilité des techniques de la pêche artisanale	Viabilité socio-économique de la pêche artisanale

- **Composition des groupes** : La répartition de la composition des groupes s'est faite de sorte à avoir des représentants de l'administration, des pêcheurs et des consultants dans chacun des trois groupes. Pour chaque groupe, un facilitateur/rapporteur a été désigné.

Ci-après la composition des trois groupes de travail :

Groupe 1 : Gouvernance et pêche artisanale *Modérateur/Rapporteur : Mehrez Besta*

Nom et Prénom	Organisme/Région
Nourredine Ennasr	Pêche Bizerte
Ines Ben Hafsia	DGPA
Hamadi Elaiba	FAO ArtFiMed
Rim Hedaoui	APIA
Ridha Amimi	Monastir
Mohsen Chaouini	Syndicat des pêcheurs – La Marsa
Ayedi Ben Brahim	Gabes
Sami Mili	ISPA – Bizerte
Mehrez Boussetta	Pêcheur
Mehrez Besta	DGPA

Groupe 2 : Préservation et durabilité des techniques de la pêche artisanale

Modérateur/Rapporteur : Ameer Ben Amor

Nom et Prénom	Organisme/Région
Hatem Dridi	Tabarka
Adel Daoued	Sfax
Chokri Khebour	Sfax
Adel Gaied	Sousse
Mejdi Manouchi	GIPP
Yassine Skander	ISPA- Bizerte
Abdelmajid S'hel	Médenine
Salah Hdider	Kerkennah
Samir Ben Chikha	Kerkennah
Ameer Ben Amor	UTAP
Matthieu Bernardon	FAO






Groupe 3 : Viabilité socio-économique de la pêche artisanale

Modérateur/Rapporteur : Skander Ben Salem

Nom et Prénom	Organisme/Région
Wissem Mokni	CRDA Sousse
Mohamed Ammar	Cellule de Hergla – CRDA Sousse
Malouli Idrissi Mohamed	FAO ArtFimed
Lena Westlund	FAO
Abdeltif Bellcouche	INFOSAMAK
Habib Mathlouthi	GIPP
Lotfi Ghozzi	AVFA
Foued Hachani	UTAP
Amine Ben Chbil	FAO
Waled Haffar	Beni khia
Mohamed Maghrebi	Beni khia
Juan A Camiñas	FAO
Skander Ben Salem	INSTM

- **Résultats des travaux de groupes** : Les travaux de groupes auraient pu être plus riches en idées et propositions si la présence de représentants de la pêche artisanale était plus significative lors de la session d'après-midi. En effet malgré l'appui logistique pour faciliter la participation des professionnels à une journée pleine consacrée à la PA en Tunisie, certains d'entre eux ont quitté l'après-midi ou assisté partiellement aux travaux de groupes.
- Ci-après, les résultats des travaux des trois groupes après restitution par les rapporteurs et discussion en plénière :

Groupe 1 : Gouvernance et Pêche Artisanale


	Situation actuelle	Propositions d'amélioration
 Définition proposée pour la pêche artisanale	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Inexistante dans la législation Tunisienne, 	<p>A inclure :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Pêche à pieds ▪ Collectes ▪ Embarcation sans moteurs (à rames et à voiles) ▪ Embarcations à moteurs hors-bord ▪ Barques à moteurs < 5 TJB ou ≤ 8 m LHT ▪ Pêcheries fixes (Charfia – Zroub – Bordigues)
 Réglementation	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Pas de règlement spécifique ❖ Assimilée à la pêche côtière 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Inscrire la définition de la pêche artisanale dans la réglementation ▪ Revoir les caractéristiques techniques des engins en fonction des espèces ▪ Fixation du nombre d'engins maximum autorisés
 Structures professionnelles et institutionnelles	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Quelques GDP (Palourdes,...) ❖ Fédération Nationale de la pêche côtière et de l'aquaculture ❖ Pas de service administratif et technique spécifique pour le suivi de la pêche artisanale 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en place de structures professionnelles spécifiques (selon les métiers et les régions) ▪ Création d'un service pour la pêche artisanale au sein de la DGPA ▪ Inciter la création de groupements de développement de la pêche artisanale
 Espaces	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Non spécifiés et non définis 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Inf à 3 miles marins dans les zones Nord et Est et/ou ≤ 8 m dans la zone Sud ▪ Poursuivre les concertations (Administration-recherche-profession) à ce sujet ▪ Elargir les concertations avec les autres intervenants dans les politiques d'aménagement du littoral et bénéficiaires potentiels des domaines publics et activités maritimes
 Appui et encouragement	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Assimilés à la pêche côtière ❖ Insuffisants 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Déplafonner le taux maximum de subvention d'investissement accordé aux projets de la catégorie A ▪ Subventions spécifiques à la pêche artisanale pour les engins sélectifs ▪ Recommandation : Appui à l'élaboration d'une base de données sur la pêche artisanale

N.B. : Dans le cadre de la définition de la pêche artisanale, les recommandations suivantes faites par le Groupe 1 n'ont pas fait l'unanimité :


* Définition proposée : Limitation aux barques à moteur < 5T* et/ou ≤ 8m LHT,


* Espaces : ≤ 3 miles (Nord + Est) et ≤ 8 m (Sud)

Groupe 2 : Préservation et Durabilité des Techniques de la Pêche Artisanale

	Situation actuelle (Facteurs de non durabilité)	Propositions d'amélioration
 Aspect Milieu et Environnemental	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Surcapacité de Pêche <ul style="list-style-type: none"> ➤ Effort trop important ❖ Pêche illicite et non réglementaire <ul style="list-style-type: none"> ✓ Engins interdits (Kis, mailles, Hlig ...) ✓ Zone de pêche interdite ✓ périodes de pêche interdites ✓ Espèces interdites ❖ Pêche Sportive et Pêche de Loisir <ul style="list-style-type: none"> ✓ Pas de respect des captures autorisés ✓ Pas de licences pour certains ❖ Aquaculture <ul style="list-style-type: none"> ✓ Phénomène d'attraction des ressources ✓ Compétition / Accès aux ressources ❖ Diminution des apports fluviaux ❖ Changements climatiques ❖ Pollution urbaine ❖ Pollution chimique (industries Phosphogypse) ❖ Activités Extractives <ul style="list-style-type: none"> ✓ Exploitation pétrolière offshore ✓ Restriction des zones de pêche ❖ Trafic Maritime <ul style="list-style-type: none"> ➤ pollution ❖ BLOOM <ul style="list-style-type: none"> ✓ Phytoplanctonique (Marée rouge) ✓ Méduses ❖ Espèces invasives ❖ Développement des récifs artificiels sans suivi ni évaluation des impacts 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Revoir le système de surveillance en mer des activités de pêche ▪ Imposer le VMS pour les bateaux sup. à 15 m LHT ▪ Intégration et implication de la profession dans la mise en application des mesures de contrôle et de surveillance ▪ Promotion pêche sélective (Palangre) ▪ Régionaliser les concertations entre administration, recherche et profession ▪ Plus de concertation entre aquaculture et pêche ▪ Gestion intégrée de la Zone Côtière <ul style="list-style-type: none"> → Plan d'aménagement du littoral ▪ Suivi des récifs artificiels <ul style="list-style-type: none"> – INSTM – Profession – Administration → Evaluation ▪ Recommandation : Etude sur la mise en valeur des techniques de la pêche artisanale ▪ Promotion de concertation avec les autres utilisateurs de la côte et des ressources marines.

Groupe 3: Viabilité et aspects socioéconomiques de la Pêche Artisanale

	Situation actuelle	Proposition d'amélioration
 Facteur Humain	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Exode rural et désaffectation vers d'autres activités plus lucratives ❖ Manque de main d'œuvre ❖ Population non encadrée et peu formée ❖ Manque d'organisation professionnelle ❖ Problèmes de couverture sociale et d'accès aux soins et aux infrastructures de santé ❖ Sécurité en Mer et Accidents de Travail 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La pêche artisanale devra être reconnue par ces capacités de fixer la population et participer à l'emploi des jeunes. ▪ Revalorisation de la profession ▪ Formation connexes à la pêche artisanale (confection filets, nasses, etc.) et complémentaire (valorisation des produits) ▪ Sensibilisation et appui des communautés de pêcheurs pour organiser leur profession : Etude sur les possibilités de créer des coopératives ▪ Appui pour le développement de réseaux des professionnels de la pêche artisanale au niveau National et régional ▪ Evaluation des régimes actuels de la sécurité sociale et réexamen de la proposition d'unification des dits régimes ▪ Formation et Sensibilisation des pêcheurs pour la sécurité en Mer ▪ Recommandation : Enquête sociale participative auprès des pêcheurs pour chaque Filière

<p> Viabilité Economique</p>	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Pêche artisanale n'est pas une activité principale pour certaines régions ❖ Augmentation des intervenants pour certaines techniques ❖ Interaction entre pêche artisanale et autres usages ❖ La pêche artisanale est génératrice d'emploi et d'autres activités rémunératrices consommant moins d'énergie. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Evaluation des résultats des récifs artificiels pour éventuelle consolidation ou/et généralisation ▪ Diversifier les sources de revenus (Ex : Eco-Tourisme) ▪ Valorisation des produits ▪ Labellisation de certaines techniques et espèces ▪ Allocation de zones spécifiques à la pêche artisanale dans le cadre des plans GIZC ▪ Appuyer les groupements dans les activités de services liées à la pêche ▪ Voir la possibilité de création des zones maritimes protégées exclusives pour la pêche artisanale et les activités complémentaires (tourisme, éducation environnemental, etc.
--	--	---

6. Principales recommandations :

a) Intégration de la pêche artisanale dans le jargon national comme mode de pêche à part à côté des autres types de pêche classiquement reconnus sous les appellations « pêche côtière, pêche au feu, pêche au chalut et pêche au thon ». Ce qui nécessitera :

1. Reconnaître et définir ce type de pêche ;
2. Redéfinir la pêche côtière qui englobe jusqu'ici la pêche artisanale ;
3. Adapter et modifier la réglementation des pêches afin de prendre en compte les spécificités de la pêche artisanale.

⇒ Plus de concertation entre Administration, Recherche et Profession (Ateliers régionaux de concertation et Journée nationale pour la restitution des résultats de la concertation)

b) Appui et encadrement de la pêche artisanale :

1. Création d'un service chargé du suivi des activités de la pêche artisanale au sein de la DGPA et des cellules ou unités régionales au niveau de chaque Arrondissement et Division des pêches ;
2. Réorganisation des structures professionnelles pour l'instauration de syndicats représentants et les armateurs et les pêcheurs qui se donnent aux activités de la pêche artisanale ;
3. Instauration d'incitations et de subventions spécifiques pour la pêche artisanale.

c) Préservation des ressources et réaménagement du littoral :

1. Renforcer la surveillance et le contrôle en mer spécialement pour les activités de pêche chalutière qui opèrent dans des zones très rapprochées de la côte et qui provoquent le plus de dommages pour les ressources halieutiques et la pêche artisanale ;
2. Mettre en place un système de cogestion des ressources halieutiques par l'implication des représentants de la pêche artisanale pour l'identification, l'élaboration et la mise en œuvre de la réglementation des pêches et des mesures de gestion des ressources des aires marines protégées en faisant participer les populations de la pêche artisanale ;
3. Evaluation des résultats de l'expérience des récifs artificiels et concertation avec la profession quant à la consolidation et la généralisation de ces récifs ;
4. Ferme application des mesures de protection des ressources halieutiques ;
5. Sensibilisation de la profession pour les bonnes pratiques de la pêche et implication des structures et organismes professionnels pour la sauvegarde des ressources ;
6. Examiner la possibilité d'une cogestion des aires marines protégées par l'implication des représentants de la pêche artisanale dans les structures de gestion des AMP.

d) Axes de coopération

1. Réalisation d'enquêtes socio-économiques auprès des pêcheurs pour les principales activités de pêche artisanale ;
2. Etude d'évaluation et d'impact des résultats de l'expérience des récifs artificiels sur le milieu marin et les actions de pêche dans le Golfe de Gabes ;
3. Appui à l'élaboration et la mise en place d'un système de suivi adapté à la pêche artisanale pour la constitution d'une base de données sur la pêche artisanale en Tunisie qui puisse fournir des informations régulières et actualisées ;
4. Etude pour la mise en valeur des techniques de la pêche artisanale.

7. Clôture de la journée

La journée a été clôturée par les interventions Mr Besta, Mme Belkahia et Mr Camiñas qui se sont félicités par la qualité des interventions de la matinée, pour la contribution active des participants aux travaux de groupes et pour les résultats obtenus qui constitueront la base de travail pour l'élaboration de la stratégie finale de développement de la pêche artisanale en Tunisie. En effet, d'autres réunions techniques et rencontres sont à prévoir afin d'arriver au résultat escompté.

ANNEXES

Journée nationale de concertation pour la mise en place d'une approche stratégique de développement de la pêche artisanale en Tunisie



Tunis, 28 juin 2011

08H 30 : Enregistrement des participants

09H 00 : Discours d'ouverture

09H 30 : Session 1 : Contexte mondial et méditerranéen de la pêche artisanale

- Processus de développement des directives volontaires pour la pêche artisanale (FAO)
- La pêche artisanale en Méditerranée : Situation générale et perspectives (CGPM)

10H 00 : Session 2: Pêche artisanale et côtière en Tunisie :

- La pêche artisanale et côtière en Tunisie (DGPA)
- Préoccupations de la profession au sujet de l'activité de la pêche artisanale en Tunisie (UTAP)
- Techniques de la pêche artisanale en Tunisie : zones de pêche, techniques et engins utilisés et état des ressources (INSTM)

10H 40 : Pause café

11H 00 : Session 3 : Appui à la pêche artisanale en Tunisie

- Rôle des donateurs internationaux dans l'appui au secteur de la pêche artisanale :
 - Gestion durable des ressources halieutiques (JICA)
 - Activités de l'AECID en appui au secteur de la pêche artisanale en Tunisie (AECID)
- Présentation des projets de coopération avec la FAO dans le secteur de la pêche artisanale en Tunisie
 - Résultats du projet Développement durable de la pêche artisanale (FAO- ArtFiMed) en Tunisie
 - Renforcement du rôle de la femme dans la filière pêche à pied de la palourde TCP-TUN-3203
 - Assistance technique de la FAO pour l'élaboration d'un système statistique pour la pêche artisanale en Tunisie (SSPAT)

12H 30 : Discussions

13H 00 : Déjeuner

14H 30 : Session 4 : Identification des lignes directrices pour le développement de la Pêche artisanale en Tunisie

- Présentation des thèmes à débattre et constitution des groupes
- Travaux en groupes

16H 00 : Restitution des travaux de groupes

16 H 45 : Validation de l'approche stratégique de développement de la pêche artisanale en Tunisie

17H 30 : Clôture de la réunion

اليوم الوطني الدراسي حول وضع مقاربة إستراتيجية لتنمية الصيد البحري التقليدي بتونس



تونس، 28 جوان 2011

س 8 و 30 دق: تسجيل المشاركين

س 9 و 00 دق: كلمات افتتاحية (DGPA, UTAP, INSTM, FAO, COPEMED-ARTFIMED)

س 9 و 30 دق: الجلسة الأولى: الصيد البحري التقليدي على المستوى الدولي والمتوسطي:

- ❖ مسار وضع التوجهات الاختيارية للصيد البحري التقليدي (FAO)
- ❖ الصيد التقليدي بالبحر الأبيض المتوسط (الوضعية العامة والآفاق) (CGPM)

س 10 و 00 دق: الجلسة الثانية: الصيد الساحلي/التقليدي بتونس:

- ❖ الصيد الساحلي/التقليدي بتونس (DGPA)
- ❖ مشاغل المهنة المتصلة بأنشطة الصيد الساحلي/التقليدي بتونس (UTAP)
- ❖ تقنيات الصيد البحري التقليدي بتونس: مناطق الصيد والوسائل والمعدات المستعملة ووضع الموارد السمكية (INSTM).

س 10 و 40 دق: استراحة قهوة

س 11 و 00 دق: الجلسة الثالثة: دعم الصيد الساحلي/التقليدي بتونس:

- ❖ دور الجهات الدولية المانحة في تنمية الصيد البحري التقليدي:
 - التصرف المستديم في الموارد السمكية (JICA)
 - أنشطة الوكالة الإسبانية للتعاون الدولي في مجال الصيد الساحلي/التقليدي بتونس (AECID)
- ❖ تقديم لمشاريع التعاون مع منظمة الأمم المتحدة للأغذية والزراعة في مجال الصيد الساحلي/التقليدي بتونس:
 - مشروع (FAO- ArtFiMed) للتنمية المستدامة للصيد التقليدي بجهتي غنوش والعكاريت.
 - نتائج مشروع التعاون الفني (TCP-TUN-3203) لدعم دور المرأة في منظومة صيد القفالة
 - مشروع الدعم الفني (SSPAT) لتركيز نظام إحصائي للصيد الساحلي/التقليدي بتونس

س 12 و 30 دق: النقاش والتوصيات

س 13 و 00 دق: الغذاء

س 14 و 30 دق: الجلسة الرابعة: ضبط المحاور التوجيهية لتنمية الصيد البحري التقليدي بتونس:

- ❖ تقديم محاور النقاش وتكوين فرق ورشات العمل
- ❖ أشغال ورشات العمل

س 16 و 00 دق: عرض خلاصة مناقشات الفرق

س 16 و 45 دق: المصادقة على المقاربة الإستراتيجية لتنمية الصيد البحري التقليدي بتونس

س 17 و 30 دق: اختتام أشغال اليوم الدراسي

Liste des participants

N°	Nom et prénom	Organisme	Tél.	Fax	E-mail
01	WESTLAND Lena	FAO	46708548813		Lena.westlund@fao.org
02	JARBOUI Othman	INSTM	74497117	74497989	Othman.jarboui@instm.nat.tn
03	DAOUED Adel	CRDA Sfax – Division pêche	74497651	74497651	
04	BAKLOUTI Maymon	CRDA Sfax	74226977	74225390	
05	BELKOUCH Abdellatif	INFOSAMAK	+212 22 54 0856	+212 22 54 0855	Abdellatif.belkouch@infosamak.org
06	METHLOUTHI Habib	GIPP	+216 24 408 710	+216 909 982	mhabib.gipp@planet.tn
07	Abdelghaffor Khorchouri	DG/pêche	71 786 833	71 799 401	
08	Med Ben Elkoji	FAO	98703252		Mohammed.bengouni@fao.org
09	Ahmed Bougacha	FAO	98703258		Ahmed.bougacha@fao.org
10	Cherif Toualbi	FAO	98703255		Cherif.toualbi@fao.org
11	Caplo Guillermo	AECID			
12	Sami Mili	ISPA	72440070		Sami-mili@yahoo.fr
13	Ridha Issa	CRDA Monastir	22855992		
14	Chiheb Amara	Port de pêche + Armateur	21715875		Yabun7@yahoo.fr
15	Chemsi Noureddine	CRDA Jendouba	78670940		chemsi.noureddine@yahoo.fr
16	Sdiri Fathi	CRDA Gabes	75275551		sderifethi@yahoo.fr
17	Yahya Khaled	Gabes	20278832		
18	Khehour Chokri	Sfax	98518664		
19	Alaya Sassi	Gabes	23618810		
20	Abdelmajid Shel	CRDA Medenine	75684370	75684370	
21	Samir Ben Sina	Kerkenah	98418648		
22	Salah Sdiri	Kerkenah	98416385		
23	Bou Oud Hamrouni	Gabes	24392612		
24	Lamia Ayadi	Coopération International MAE	98586190		l.bellali@voila.fr
25	Nejib Laroussi	CRDA Mehdia	73680852	73680852	nejiblaroussi@yahoo.fr
26	Naoufel Haddad	DG/Pêche	21505993	71799401	naoufel@planet.tn
27	Mehrez Besta	DG/Pêche	24820070	71799401	mehrezbesta@gmail.com
28	Housseem BEL HADJ	AZ CONSULTING	25441369/72 443369	72431232	Housseem.belhadj@topnet.tn
29	Salah Charfeddine	Pêche Echebba Mahdia	22240383	73643044	salahcharfeddine@yahoo.com
30	Mohsen ELchaayouni	Syndicat Pêche côtière	96369022		

N°	Nom et prénom	Organisme	Tél.	Fax	E-mail
31	Hatem Dridi	Equipement Pêche Côtière – Port Tabarka	22844708		
32	Faouzi Aloui		98425341		faouzialoui@yahoo.fr
33	Lotfi Ghози	A.V.F.A.	71789025		Lotfi.ghozzi@yahoo.fr
34	Ceriola Luca	FAO	+33 06 57 05 44 82		LUCA.CERIOLA@FAO.ORG
35	Ameur Ben Amor	UTAP	98413919	71961812	Ameur_benamor@yahoo.fr
36	Skandani Yassine	ISPA	22057479	72490391	Skandani.yassine@creso.agrinet.tn
37	Petri Suronen	FAO HQ	+393470633334		petrisuuronen@fao.org
38	Hechmi Missaoui		71892253	71719401	
39	Med Salah Romdhane		71287110	71799331	
40	Samira Elmarhoum	Ministère de l'aquaculture – Ribat – Maroc	0661379157		elmarhoum@mpm.gov.ma
41	Ayadi Ben Brahim	Gabes			
42	Lobna Bouraoui		71786833	71799401	Capes.offshore@gmail.com
43	Ines Ben Hafsia		71786833	71799401	Ines.benshafsia@yahoo.fr
44	Adel Gaied	Equipement de Pêche	98276401	73220641	
45	Wisseem Mkni	CRDA Sousse	97592754		
46	Mohamed Amar	Cellule de Pêche Hrgla	22980221		
47	Iskander Ben Salem	INSTM	71730548	71732622	
48	Mimoune Khloufi	Sfax			
49	Kales	Bizerte	72591220		
50	Malouli Idrissi Mohammed	FAO Artfimed Maroc	00 212 661263056		malouli@yahoo.fr
51	Mohamed Chrafa	Mahdia			
52	Khlifa				
53	Amel Miled	Interprète			
54	Pilar Hernandez	FAO CGPM	39065705467		Pilar.hernandez@yahoo.fr
55	Ridha Mrabet	INSTM			
56	Amin Ben Chbili	FAO			Chbili_amine@yahoo.fr
57	Walid Hafar	Syndicat des pêcheurs Bni Khlar	26129551		
58	Foued Hachani	UTAP	96185019	71809181	hachanifoued@yahoo.fr
59	Jamel Afria	BGPA	97546417		
60	Med Maghrbi	Cellule de Pêche Bni Khlar	98672319	72228355	maghrebi-mohamed@yahoo.com

N°	Nom et prénom	Organisme	Tél.	Fax	E-mail
61	Halim Harbi	DGPA	23324909		
62	Med Mabrouk	Pêcheur	27952917		
63	Med Bel Raies	Equipement de pêche	72448991		
64	Zohra Nefef	Agriculteur	22865134		
65	Saied Habib	Sousse	21648638		
66	Monji Sahri	Chauffeur			
67	Rim Hedaoui	APIA	71771300		rymhaddaoui@yahoo.fr
68	Najoua Manouchi	GIPP	71905706		
69	Abdelkrim Salmi	CRDA Nabeul	72285233	72285321	
70	Zohaer Kanzari	CRDA	98624400		
71	Adel Kolsi	CRDA	71562400		
72	Wajdi Ben Ayed	CRDA Tunis	71735596		
73	Mahdi toumi	Armateur de pêche – Tunis Goulette	25338518		
74	Rafik Lansari	Pêcheur Kelibia	72296023		
75	Fethi Lansari	Pêcheur Kelibia			
76	Nebil Janedi	Pêcheur Bizerte	72591322		
77	Ben Thabet Hamadi	Pêcheur Ghar El Meleh	98518219		
78	Med Sahli	Pêcheur Bizerte	26392845		
79	Habib Souissi	Pêcheur Kerkenah			

Allocution de Mr Mohammed Bengoumi
Représentant du Bureau sous régional de la FAO pour l’Afrique du Nord, à la Journée Nationale sur la pêche Artisanale en Tunisie

Tunis, 28 juin 2011

Monsieur le Directeur Général de la Pêche et de l’Aquaculture,
Monsieur le Directeur de L’Institut National des Sciences et des Technologies de la Mer,
Monsieur le Représentant de l’Union Tunisienne de l’Agriculture et de la Pêche,
Chers Collègues,
Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi d’abord de vous transmettre les salutations de Mr. Benoit Horemans, Coordinateur du Bureau Sous-Régional de la FAO pour l’Afrique du Nord, actuellement en mission à Rome pour participer aux travaux de la Conférence Générale de la FAO, et de vous exprimer tout le plaisir d’être aujourd’hui avec vous dans le cadre de cette journée nationale, qui constitue une excellente opportunité pour débattre d’un secteur très important pour la Tunisie, qu’est la pêche artisanale.

A cette occasion, il me plaît d’adresser mes vifs remerciements aux membres du Comité d’Organisation et à tous ceux qui ont contribué à la préparation et à l’organisation excellente de cette rencontre, et de rendre un hommage particulier à la profession, à travers ses représentants ici présents, pour son engagement et sa participation.

Je voudrais, également, saisir cette occasion pour remercier, au nom de la FAO, le Gouvernement tunisien pour son appui constant aux programmes et aux activités de l’Organisation et à son Bureau Sous-Régional pour l’Afrique du Nord, basé à Tunis, et réitérer son engagement à soutenir le processus de développement économique en Tunisie, en particulier dans les secteurs de l’agriculture et de la pêche, pour lesquels la FAO dispose d’avantages comparatifs.

Mesdames et Messieurs,

Il est largement reconnu que la pêche artisanale a le potentiel de contribuer de manière significative au développement durable, notamment en ce qui concerne la sécurité alimentaire, une nutrition équilibrée, la réduction de la pauvreté et le développement rural côtier. Le rôle important que joue la pêche artisanale dans le développement socio-économique et dans la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement (OMD) a reçu une attention croissante de la part des gouvernements, des organisations intergouvernementales et non gouvernementales, ainsi que des groupes du secteur privé et des organisations de la société civile.

Certes, un certain nombre de contraintes limitent encore le développement optimal de la pêche artisanale. Les artisans pêcheurs ont souvent des conditions de travail et d’existence précaires et vulnérables en raison notamment des difficultés d’accès aux ressources halieutiques et aux marchés, du manque de moyens financiers et matériels et de la faiblesse des organisations professionnelles.

Consciente de cette réalité, la FAO qui accorde une grande importance à ce sous-secteur a élaboré, récemment, une vision pour les pêches artisanales qui a pour objectifs de reconnaître, valoriser et renforcer le rôle de ce type de pêche dans les économies nationales et de la sécurité alimentaire et dans le processus du développement durable, d’une manière générale.

Cette vision reconnaît aussi que les personnes tributaires de la pêche artisanale devraient pouvoir participer à la prise de décision, dans le cadre d'une gestion intégrée des systèmes sociaux, économiques et écologiques du secteur.

Pour atteindre ces objectifs, la FAO, a mis en œuvre, dans le cadre de son programme en Tunisie un certain nombre de projets et d'activités dont je citerai :

- un projet d'assistance technique pour le renforcement du rôle de la femme dans la filière pêche à pied de la palourde. Ce projet cible les femmes pêcheurs à pied au sud de Sfax à travers des sessions de formation, la mise en valeur et l'amélioration du savoir-faire local, et l'organisation en groupement pour leur assurer de meilleurs revenus et préserver la ressource palourde.
- un projet d'assistance technique pour le développement durable de la pêche artisanale méditerranéenne en Tunisie, qui a pour objectif l'amélioration des moyens d'existence durable des communautés de pêche artisanale ciblées, dans le respect des écosystèmes qu'elles exploitent.
- une mission de groupe d'experts pour le diagnostic du système existant de suivi de la pêche artisanale
- La FAO fournira, également, une assistance technique pour la définition d'un système statistique pilote pour la pêche artisanale en Tunisie.

Dans ce cadre, il me plaît de vous exprimer la satisfaction de la FAO des résultats de ces projets, dont vous aurez l'occasion d'en savoir plus au cours de cette journée, en souhaitant qu'ils ont contribué à enrichir l'expérience tunisienne et à assurer la durabilité du secteur la pêche artisanale.

L'organisation de cette journée ne pourrait que renforcer les efforts déployés à l'échelle nationale pour le développement durable de ce secteur, notamment à travers la définition d'une approche stratégique concertée qui répond aux attentes de la profession et obéit aux règles d'une exploitation durable.

Enfin, je ne saurais conclure sans vous réitérer la volonté et la disponibilité de la FAO à renforcer davantage sa coopération avec la Tunisie et adresser mes remerciements à tous ceux qui ont contribué à l'organisation excellente de cette rencontre, en vous souhaitant plein succès dans vos travaux.

Merci de votre attention.

**Journée nationale de concertation pour la mise en place d'une approche
stratégique de développement de la pêche artisanale en Tunisie
Tunis, 28 juin 2011**



**اليوم الوطني الدراسي حول وضع مقاربة إستراتيجية لتنمية الصيد البحري التقليدي
بتونس**

تونس، 28 جوان 2011

OUVERTURE; J. CAMIÑAS (Projets FAO-CopeMed II et ArtFiMed, Coordonateur)

Messieurs le Directeur de la Direction Générale de la Pêche et de l'Aquaculture de Tunis; Représentante du Commissariats Régionaux au Développement Agricole (services régionaux des pêches); Directeur de l'Institut National des Sciences et Technologies de la Mer; Représentante de l'Union Tunisienne de l'Agriculture et de la Pêche; Coordonnateur de la Office Technique de Coopération, de l'Agence Espagnole de Coopération International pour le Développement, donateur du projet FAO-ArtFiMed; Madame la représentant de la Commission Général de Pêche de la Méditerranée, Madame la représentant de la Direction Général de la Pêche Maritime et l'Aquaculture au Maroc, représentants des Agences ministériels, des Organisations Professionnelles, les représentants de la communauté de pêche de Ghannouch et Akarit et autres communautés de pêcheurs artisanales; Monsieur le représentant de la FAO au Tunis et les experts de la FAO dans les projets MedSudMed et CopeMed, Mesdames, Messieurs.

Je voudrais remercier le Directeur Générale de la Pêche et de l'Aquaculture de Tunis, M. Missaoui, et a toutes les membres du Comité de coordination de la Journée pour leur soutien pour l'organisation de cette Journée nationale sur la pêche artisanale. Cette journée va nous permettre de renforcer la coopération nationale et internationale au bénéfice de la pêche artisanale tunisienne.

Même si l'Accord pour le projet ArtFiMed avait été signé par le Gouvernement de la République Tunisienne et par le Représentant de la FAO en Tunisie le 24 décembre 2007, les activités sur la pêche artisanale en Tunisie réalisées par le projet CopeMed datent de 1997, année pendant laquelle le Comité de Coordination du projet avait approuvé la création d'un Programme sur la pêche artisanale dans la Méditerranée. Dans le cadre de ce Programme, CopeMed a publié un *Inventaire des Communautés de la Pêche Artisanale en Méditerranée Occidentale et Centrale*, et du livre *Existe-t-il un futur pour les pêches artisanales en méditerranée occidentale?*, afin d'exposer les problèmes de la pêche artisanale, les obstacles au développement, et quelques possibilités pour un tel développement

Suite aux actions réalisées par CopeMed, Tunisie se positionne comme l'un des pays demandant le plus d'appui international pour mener la révision et l'amélioration des pêches artisanales, avec le soutien de la FAO. Le positionnement favorable de l'administration était indispensable pour que la FAO accorde avec la Tunisie, que Ghannouch et Akarit, se situant dans le Golfe de Gabès, soit le lieux sélectionnés pour l'étude pilote de la pêche artisanale qui a été et est à l'origine de toute activité du projet ArtFiMed a Tunisie depuis 2008. Les principaux résultats de ce projet seront montrés au cours de la Journée.

Les pêches artisanales sont un composant national de la pêche, et sont présentes dans toute la Méditerranée bien que leur importance varie d'un pays à l'autre. Elles sont sources d'alimentation, d'emplois et de revenus notamment pour les communautés de pêcheurs. Pour favoriser une gestion responsable et efficace des ressources, il y a lieu de mener une évaluation appropriée de ce secteur et des ressources exploitées, qui inclue ses composantes biologiques, humaines, sociales et économiques.

Il est de plus en plus admis que la pêche artisanale doit être considérée comme un secteur complexe avec ses spécificités requérant une approche holistique. Les projets FAO-CopeMed et ArtFiMed offrent une occasion de passer à des actions concrètes dans des zones spécifiques en Tunisie et au Maroc, à l'échelle nationale et régionale de la Méditerranée. A travers l'acquisition de connaissances, de leçons et la diffusion des acquis du projet ArtFiMed, des résultats sont attendus au niveau national en termes d'amélioration des processus d'appui aux pêches artisanales et, au niveau de la Commission Générale des Pêches pour la Méditerranée (CGPM), en terme d'échange d'expérience, de visibilité et de prise en compte des pêches artisanales au bénéfice d'une durabilité sociale, économique et environnementale en Méditerranée.

Suite aux recommandations formulées lors de la rencontre sur la pêche artisanale en dans le Golf de Gabès (tenue à Gabès le 28 octobre 2009) et les discussions avec le Directeur Général de la Pêche et l'Aquaculture, les projets FAO-CopeMed II et ArtFiMed ont propose d'appuyer la DGPA dans l'organisation d'un évènement à portée nationale consacré spécifiquement à la pêche artisanale en Tunisie. Autres représentantes de la administration tunisienne, de la profession, de la recherche et la représentation sub-régionale de la FAO s'ont approchée pour renforcer la organisation entre toutes de la Journée. Cette manifestation est l'occasion de contribuer à faire connaître et à faire comprendre la situation nationales de la pêche artisanale en Tunisie mais aussi pour parler des principaux enjeux et instruments internationaux reconnus: le Code de Conduite pour une pêche responsable; l'approche écosystémique des pêches ; a co-gestion des pêches artisanale et les objectifs du millénaire, et en particulier l'approche genre et équité et la lutte contre la pauvreté dans la pêche artisanale.

Cette journée aura pour objectifs de sensibiliser les acteurs sur le rôle et les enjeux de la pêche artisanale tunisienne, de renforcer la coordination entre les différents partenaires intervenants dans le secteur afin de partager des expériences sur les meilleures pratiques pour la pêche artisanale, de développer des partenariats et identifier les moyens qui permettraient d'accroître la contribution des pêches artisanales à la réduction de la pauvreté et à la sécurité alimentaire.

CopeMed souhaite une réunion fructueuse et je suis certain qu'avec le soutien du Ministère, les Commissariats Régionaux, la UTAP, la FAO et du INSTM et vos interventions et vos idées, la session produira d'importants résultats et marquera un important point de départ pour la pêche artisanale en Tunisie et dans la Méditerranée.

كلمة ممثل الإدارة العامة للصيد البحري وتربية الأسماك بمناسبة تنظيم اليوم الدراسي حول وضع مقاربة إستراتيجية لتنمية الصيد البحري التقليدي بتونس (28 جوان 2011)

باسم الله الرحمن الرحيم،

نبارك للشعب التونسي ثورته الكريمة ونرجو لشعوبنا العربية وكافة الأمم مزيدا من الحرية والكرامة والعدل والنماء الاجتماعي والرخاء الاقتصادي.

يسعدني أن أرحب بكم أجمل ترحيب في هذا اليوم الدراسي/التشاوري لوضع مقاربة إستراتيجية لتنمية الصيد البحري التقليدي بتونس، وأشكر كل المساهمين في تنظيم هذا اليوم والداعمين له وأخص بالذكر منهم الوكالة الإسبانية للتعاون الدولي ومنظمة الأمم المتحدة للأغذية والزراعة ومكتبها الإقليمي بتونس وهيئاتها الناشطة في قطاع الصيد البحري ومنسق مشروع "الفاو - كوبماد2 وأرتقيما" والوكالة اليابانية للتعاون الدولي (جيكأ) والمنظمات والمؤسسات التونسية ومنها بالخصوص الاتحاد التونسي للفلاحة والصيد البحري والمعهد الوطني لعلوم وتكنولوجيا البحار. كما أرحب بالضيوف المغاربة الكرام الذين سبق لهم تنظيم يوم دراسي مماثل حول واقع وآفاق الصيد التقليدي بالساحل المغربي المتوسطي بما يتيح الفرصة لتبادل التجارب وتكامل الرؤى التنموية لقطاع الصيد التقليدي .

ونتشرف كلنا بأن يشاركنا أعمالنا جمع من بحارة الصيد الساحلي (بالمعنى المتداول بتونس) العاملين في مختلف السواحل التونسية وعلى ما خصصوه من وقتهم وجهدهم للتعاون قصد إثراء الحوار في هذا اليوم الدراسي وبلوغ ما نصبو إليه من مقاربة تشاركية في مجال التنمية للصيد الساحلي عموما والصيد التقليدي على وجه الخصوص.

كما لا يفوتني في هذه الكلمة الترحيبية أن أقدم كل التقدير إلى لجنة الإعداد والتنظيم لليوم الدراسي المتكونة من ممثلين عن الإدارة العامة للصيد البحري وتربية الأسماك والمندوبية الجهوية للتنمية الفلاحية بكل من المنستير وبنزرت والمعهد الوطني لعلوم وتكنولوجيا البحار والاتحاد التونسي للفلاحة والصيد البحري والمكتب الإقليمي لمنظمة الفاو بتونس وذلك بمعاوضة كبيرة من قبل مشروع الفاو/كوبماد2 وأرتقيما. ومكنت أعمال اللجنة المذكورة من اختيار وضبط محاور المداخلات ومواضيع ورشات العمل والتوصل في الأخير إلى البرنامج الذي هو بيننا في نسخته العربية والفرنسية، وأثمن أيضا جهود اللجنة في مجال التنظيم المادي والممولين لإنجاح اليوم الدراسي.

إن قطاع الصيد البحري بتونس له مكانة اجتماعية واقتصادية هامة تبرزها مؤشراتته في مجال التشغيل المباشر (52 ألف) وغير المباشر (20 ألف) وتوفير محاصيل صيد بمعدل سنوي يفوق 100 ألف طن بقيمة عند الإنتاج بحوالي 370 م د تونسي (265 مليون دولار أمريكي) ومساهمة في الصادرات بمعدل 230 م د ت (164 م دولار أمريكي). وقد لوحظ خلال السنوات الأخيرة تراجع ملحوظ في المنتجات القاعية قدر بنحو 14% سنة 2010 مقارنة بسنة 2006 . ويبلغ هذا التراجع 27% مقارنة بأعلى المستويات المسجلة للمنتجات القاعية سنة 1988.

لذلك، حري بنا أن نعيد النظر في السياسات المنتهجة في قطاع الصيد البحري بتونس وعلى رأسها التدابير المتعلقة بالمحافظة على الموارد السمكية وآليات المتابعة ومراقبة أنشطة الصيد البحري لاحترام تراتيب الصيد على الوجه الأكمل والمطلوب.

أيها الحضور الكريم، لا يخفى على أحد اليوم معاناة الصيادين البحريين النزهاء المتمسكين بطرق الصيد المشروعة ومنهم على وجه الخصوص أصحاب وبجارة القوارب الصغيرة من تواصل في انخفاض منسوب الأسماك في المياه القريبة من السواحل، ويعزى ذلك بالأساس إلى الاستغلال المفرط من قبل أساطيل الصيد في البلدان المتقدمة والعديد من البلدان النامية التي ساهمت في الأخرى في الاستغلال المشط بمنح تراخيص للصيد مقابل الحصول على العملة الصعبة وباقتناء سفن ضخمة للصيد في مياهها الإقليمية وفي المياه الدولية.

إن وضع الصيد الساحلي/التقليدي بتونس اليوم في أشد الحاجة إلى تصحيح مسار التصرف في الثروات البحرية وإعادة التوازن بين مختلف أنشطة الصيد البحري وتفعيل دور البحار فردا ومجموعات في نطاق هياكل نقابية وجمعياتية وغيرها لمعاوضة الإدارة وسائر المتدخلين في قطاع الصيد البحري.

إني على يقين من أن المستقبل سيكون أفضل للعاملين في قطاع الصيد الساحلي/التقليدي وهذه فرصة أولى تتاح لنا عقب ثورة تونس المجيدة للتشاور معا، إدارة ومؤسسات بحثية وخبراء ومهنيين، لتشخيص الوضع الراهن والبحث عن مخطط متكامل ومتزن يضمن عامل الاستدامة لهذا النوع من الصيد الذي يساهم في تشغيل ثلثي اليد العاملة المباشرة في القطاع وبين 40% و50% من قيمة مجموع صادرات المنتجات البحرية، علاوة أهميته البالغة في الحفاظ على البيئة البحرية.

أجدد ترحابي بالجميع وشكري الخاص للمساهمين معنا في تنظيم هذا اليوم الدراسي وللبحارة ، وبالله التوفيق والسلام عليكم ورحمة الله وبركاته.

• **Processus de développement des directives volontaires pour la pêche artisanale (FAO) – Mme Westlund, Consultante FAO**

VERS DES DIRECTIVES VOLONTAIRES POUR GARANTIR DES PÊCHES ARTISANALES DURABLES - Sujets thématiques et processus

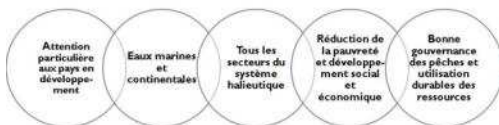
VERS DES DIRECTIVES VOLONTAIRES POUR GARANTIR DES PÊCHES ARTISANALES DURABLES

Sujets thématiques et processus

Journée nationale de concertation pour la mise en place d'une approche stratégique de développement de la pêche artisanale en Tunisie

Tunis, Tunisie, 28 juin 2011
Lena Westlund, consultante FAO

Directives volontaires pour garantir des pêches artisanales durables



Les Directives appuient d'autres initiatives pour le développement équitable

Pourquoi des directives sur les pêches artisanales?

- Les pêches artisanales contribuent à la sécurité alimentaire et à la réduction de la pauvreté
 - Plus de 90% (soit 108 millions de personnes) des pêcheurs et travailleurs du secteur sont des artisans
 - La grande majorité vit dans des pays en développement
 - La moitié sont des femmes
- Grand nombre de pêcheurs et travailleurs exerçant la pêche occasionnelle ou saisonnière
- Emplois / revenus & disponibilité de produits alimentaires / nutrition



Pourquoi des directives sur les pêches artisanales?

- L'importance des pêches artisanales et leur rôle ne sont pas reconnus
 - Marginalisation et accès limité aux ressources
 - Exclusion des processus de politiques publiques et des prises de décisions
 - Pauvreté et haut niveau de vulnérabilité



L'importance du processus

- Développement basé sur consultations déjà accomplies
- Engagement de toutes les parties prenantes pertinentes
- Allocation de temps suffisante pour garantir des consultations efficaces
- Chevauchement entre le développement et la mise en œuvre des directives

Instrument négocié

- approuvé par les gouvernements, les organisations régionales et la société civile
- propriété des communautés de pêches artisanales

Vers un renforcement de la reconnaissance des pêches artisanales



Définition des pêches artisanales

- Grande diversité
- Pas de définition universelle
- Critères pour définir ce que caractérisent les pêches artisanales dans un contexte local ou national
- Transparence et sens des responsabilités



Principes généraux

- ▶ Bonne gouvernance
- ▶ Approche des droits de l'homme au développement
- ▶ Développement équitable – parité des sexes et non discrimination
- ▶ Approches holistiques et intégrées
- ▶ Approche écosystémique des pêches (AEP): participation et viabilité de toutes les parties des écosystèmes



Contenu thématique

Participation et représentation des parties prenantes
Egalité et équité sociale et économique
Gouvernance des ressources, régimes d'accès et mise en application
Développement social et économique
Sécurité et protection
Cohérence des politiques, coordination et collaboration institutionnelles
Besoin d'information, sources et échange
Développement de la capacité et appui à la mise en œuvre
<i>La liste peut, bien entendu, être modifiée pendant le processus consultatif</i>

Participation et égalité

- ▶ Les moyens et les capacités appropriés sont nécessaires pour une participation efficace
- ▶ De bonnes structures organisationnelles facilitent la représentation
- ▶ L'égalité des sexes peut être atteinte en soutenant et habitant les femmes, et en impliquant les hommes ainsi que les femmes
- ▶ Le lien entre le travail de l'enfant et la pauvreté doit être reconnu
- ▶ La migration est une stratégie commune de moyens d'existence et le rôle des migrants et leur intégration requièrent une attention particulière pour la gouvernance et le développement

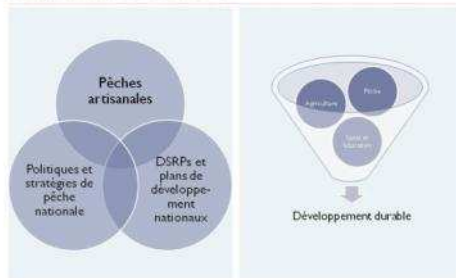


Réconcilier la pêche responsable et le développement social et économique

Gouvernance des ressources, régimes d'accès et mise en application	Développement social et économique
<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation durable des ressources • Droits de pêche • Responsabilité de restaurer, protéger et aménager les écosystèmes aquatiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Réduction de la pauvreté et amélioration du bien-être • Droits de l'homme • Revenus garantis et conditions de vie décentes

Pour des résultats et bénéfices durables – maintenant et pour les générations futures – il faut des approches intégrées

Cohérence de la politique et intégration sectorielle



Information et capacités

Il faut de l'information

- ▶ pour la compréhension et la prise de conscience
- ▶ pour prendre des décisions, planifier et agir
- ▶ pour connaître ses droits et faire des demandes

Il faut de la capacité et des structures institutionnelles

- ▶ pour réclamer de l'appui
- ▶ pour fournir de l'appui
- ▶ pour être représenté
- ▶ pour participer aux prises de décisions



Que faire maintenant?



Consultations avec les parties prenantes

Quand	Quoi	Où	Qui
Avril 2011	Decision of intent to develop common CSO position to feed into the process	Global	ICES, WFP, WFPF and IPC
10-12/05/2011	Inception workshop of the FAO Strategy for Fisheries and Aquaculture in Africa	Midrand, Afrique	
24-26/05/2011	APFIC Regional Consultative Workshop on Effects of Climate Change on Fish Aquaculture in the Asia-Pacific Region	Yokohama, Japon	APFIC
13-17/06/2011	ASEAN-SEADEC Regional Consultative Workshop on Sustainable Fisheries and Aquaculture Towards 2020: Fish Resources, Ecosystems, and Adaptation to a Changing Climate	Bangkok, Thaïlande	SEADEC/APFIC http://www.seafood.gov.th/asean/
4-6/10/2011	APFIC Regional Consultative Workshop on Strengthening Assessments of Fisheries and Aquaculture in the Asia-Pacific Region	Yangon, Myanmar	APFIC
Mars 2012	Regional Workshop Near East	Oman	FAO Regional Office
12/05-12/08/2012	Expo 2012	Yeosu, Corée	EXPO

Comment peut-on s'engager, bénéficier et contribuer?

Prendre conscience et sensibiliser les parties prenantes aux processus et aux instruments pertinents ayant un rapport aux pêches artisanales

S'engager dans le processus consultatif et fournir des apports et commentaires à la FAO

Intégrer les principes-clés et sujets thématiques aux programmes, stratégies et plans de travail

Quel est votre avis?

▶ Comment assurer un processus de consultation efficace:

- ▶ Comment procéder dans votre région / pays / organisation?
- ▶ Quel appui la FAO peut-elle donner?

Un compte rendu des commentaires pertinents faits lors de cette réunion sera transmis au Secrétariat FAO.

Vous pouvez également contacter le Secrétariat FAO directement : VG-SSF@fao.org

Merci!

www.fao.org/pêche/ssf/lignes_directrices/fr



• La pêche artisanale en Méditerranée : Situation générale et perspectives (CGPM) - Mme Pilar Hernandez , Secrétariat GFCM

Journée de la pêche artisanale en Tunisie
Tunis, 28 juin 2011

La pêche artisanale en Méditerranée:
Situation générale et perspectives



Par
Pilar Hernandez
GFCM Secrétaire

1. Présentation de la CGPM Objectifs, rôle et fonctionnement
2. Caractéristiques de la Méditerranée
3. Place que la pêche artisanale occupe dans la CGPM
4. Actions entreprises par la CGPM pour le développement de la pêche artisanale

Présentation de la Commission Générale de la Pêche Méditerranéenne

➤ L'Accord CGPM, a été approuvé par la Conférence de la FAO en 1949, sous les dispositions de l'Article XIV de la constitution de la FAO, et est entré en force en 1952. (Amendement en 1963, 1976 et 1997)

➤ La CGPM a la mission principale de coordonner les efforts des Gouvernements pour une gestion effective des pêcheries au niveau régional, conformément au Code de Conduite pour une Pêche Responsable.

➤ La CGPM a l'autorité d'adopter des décisions contraignantes concernant la gestion et la conservation des pêcheries dans la zone de la Convention

Objectifs et Rôle de la CGPM

Promouvoir le développement, la conservation, l'aménagement rationnel et la valorisation des ressources marines vivantes

notamment en vue de:

- réglementer les méthodes et les engins de pêche,
- fixer la taille minimale des individus d'espèces déterminées,
- établir des périodes ou des zones d'autorisation ou d'interdiction de la pêche

Développement durable de l'aquaculture

24 membres

Zone de compétence

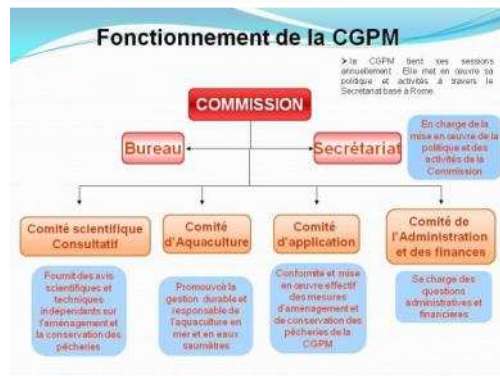


Méditerranée, Mer noire et les eaux intermédiaires

➤ L'adhésion est ouverte aux Membres des Nations Unies, spécialement les pays côtiers dont les bateaux pêchent dans la zone de convention et également aux organisations d'intégration économique.

Langues officielles
Anglais, Arabe, Français, Espagnol

- Albania
- Algeria
- Bulgaria
- Croatia
- Cyprus
- European Union
- Egypt
- France
- Greece
- Israel
- Italy
- Japan
- Lebanon
- Libya
- Malta
- Monaco
- Montenegro
- Morocco
- Romania
- Slovenia
- Spain
- Syria
- Tunisia
- Turkey



- ### Quelques caractéristiques de la Méditerranée
- Pêcheries: accès sur l'exploitation de plusieurs espèces et utilisant plus d'un engin de pêche
 - Pas de stock dominant à gérer seule
 - Captures PA accès sur espèces à grande valeur commerciale
 - Stocks essentiellement partagés
 - Pas ou peu de possibilité de gérer indépendamment
 - Flottille artisanale ou côtière
 - Pas de ZEE de 200 miles
 - les-eaux internationales dominent
 - L'expansion de l'ENN affaiblit les mesures de gestion en vigueur
 - Conflits d'usages multiples
 - Pêche
 - Tourisme
 - Développement côtier
 - Autres



Le renforcement de la pêche artisanale en Méditerranée est un défi majeur pour la CGPM.

La pêche artisanale est l'élément le plus faible lors de la négociation des questions de gestion à grande échelle, et son interaction avec les nombreuses autres activités dans le même (commun) domaine exige une attention particulière.



PA: un intérêt particulier pour de la CGPM à partir de 1980



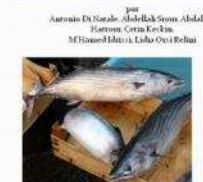
Résolution CGPM/15/1980/1
Définition d'une stratégie régionale pour la gestion de la pêche artisanale

1980

La Commission Générale des Pêches pour la Méditerranée **ADOpte**

- la définition d'une stratégie indicant, en particulier, la place de la **pêche artisanale** dans les schémas de gestion;
- l'établissement de plans d'occupation côtier selon les **types d'utilisation**;
- la formulation de schémas de gestion des pratiques;
- le renforcement des liens entre les pêcheurs, les chercheurs et les administrateurs par l'établissement d'une réflexion **multi disciplinaire** de structures de discussions et de décision.

ETUDES ET REVUES N. 85 2009
Étude régionale sur la pêche des petits thonidés en Méditerranée et Mer Noire



L'étude a révélé que le total de débarquement de petits thons capturés, pour la plupart, par la pêche artisanale s'élève à environ 150 000 tonnes soit un revenu de près de 300 millions d'euros

ETUDES ET REVUES N. 84 2008
Impact des Techniques de pêche sur l'environnement en Méditerranée

Par Jacques Sacchi



Les engins utilisés par la pêche côtière à petite échelle sont, en général, plus **sélectifs** et permettent une diversification des métiers d'une manière adaptative, ce qui a permis à la pêche artisanale de maintenir une certaine rentabilité.



ETUDES ET REVUES N. 77 2006

L'étude COPEMED pour évaluer le secteur de la pêche artisanale dans huit pays membres
Par S. Coppola



Conclusions générales et perspectives



La stratégie de FAO telle qu'adoptée par le COFI en 2003 reconnaît que:

"... Beaucoup de pêches à petites échelles/artisanales et multi-espèces, en particulier dans les pays en développement, ne sont pas bien suivies, sont probablement sous-estimées et par conséquent pas considérées de manière adéquate dans le développement de plans et de politiques de pêche"

Approche Multisectorielle et importance de la coopération institutionnelle

Les priorités gouvernementales seront changées seulement si l'importance de la pêche artisanale pour la sécurité alimentaire et l'emploi sont reconnus. Une approche plus multi sectorielle parmi les agences de pêche, et une meilleure coopération institutionnelle pourraient renforcer les informations disponibles sur la pêche artisanale avec peu ou pas d'implications financières.

Établissement des priorités et des exigences minimales

Étant donné le manque de financement et de personnel, il est essentiel de revenir aux bases, de fixer les priorités, et sélectionner les variables essentielles à examiner.

Caractéristiques de la Pêche Artisanale

- Traditionnellement, les données de la PA, recueillies dans le cadre d'enquêtes directes, prennent du temps, spécialement du fait du nombre de variables à considérer (ex: nombre élevé d'espèces);
- Trop de variables et de strates conduisent souvent à des statistiques sans résultat valide;
- Impliquer les pêcheurs dans la collecte de données (co-gestion) et introduire des systèmes de déclarations de captures
- Appliquer une approche métier/unités opérationnelles pour tenir compte du caractère multi-engins de la PA

APPROCHE

Sensibiliser davantage sur l'importance de la Pêche Artisanale

- S'entendre sur les indicateurs clés pour évaluer la pêche artisanale en tant que source pour la sécurité alimentaire pour l'emploi;
- Établir des ententes et partenariat aux niveaux national et régional et pour améliorer la qualité et la disponibilité des informations clé sur ce secteur

Geritjan de Graaf, Richard Grainger, Lena Westlund, Rolf Willmann, David Mills, Kieran Kelleher, and Kwame Koranteng. FAO 2011

De manière plus générale, plus de connaissances et de résultats spécifiques issus des études de cas, basées sur des situations factuelles, peuvent aider à envisager les changements nécessaires afin d'orienter les pêcheries artisanales vers une gestion intégrée et plus moderne



• La pêche artisanale et côtière en Tunisie (DGPA) - Mr Mehrez Besta, Directeur d'Exploitation



La pêche côtière/artisanale en Tunisie : données principales, caractéristique, et mode de fonctionnement

Mehrez Besta
D. Exploitation - DGPA

Tunis, 28/06/2011, Tunisie

Concentration pour la mise en place d'une approche stratégique de développement de la pêche artisanale 1

I- Qu'est qu'on entend par «pêche côtière»?

Le terme «**p. côtière**» dans le secteur de la pêche en Tunisie, s'applique sur toute activité de pêche dans de faibles profondeurs et sur tout type de bateau avec des engins de pêche outre le **chalut** et la semie tournante de petits et grands pélagiques (**chalutiers**, sardiniers et thoniers).

Cependant, et pour des considérations liées à la spécificité de certains équipements et/ou à la nature de l'espèce et pour des fins statistiques, il y a eu individualisation des «sous-types» de pêche côtière suivants:

1. pêche au corail
2. pêche aux éponges
3. pêche de la langouste
4. pêche à pied
5. pêche lagunaire

Concentration pour la mise en place d'une approche stratégique de développement de la pêche artisanale en Tunisie 2

II- Données et éléments clés relatifs à la filière «pêche côtière/artisanale»

- ▶ Côte maritime d'environ 1300 km de long.
- ▶ Plateau continental assez étendu dans le golfe de Gabes, de superficie estimée à 88 000 km² à l'isobathe de 200m.
- ▶ Ensemble de 7 lagunes couvrant une superficie totale de 105 000 ha.
- ▶ Infrastructure portuaire composée de 41 ports, où sont réservés des bassins spécifiques et des digues abris pour cette catégorie de flottille
- ▶ Plus d'une soixantaine de sites naturels de débarquement

Concentration pour la mise en place d'une approche stratégique de développement de la pêche artisanale en Tunisie 3

II- Données et éléments clés relatifs à la filière «pêche côtière/artisanale»

- ❖ 10 500 unités de pêche côtière : ➡ 93% de la flottille nationale
- ❖ 33 500 pêcheurs et 5 000 saisonniers: ➡ 64% à 75% des employés directs dans le secteur de la pêche
- ❖ 27 000 T, pour une valeur de 150 millions de dinars : ➡ 27% des quantités et 40% de la valeur de la production à l'échelle nationale.
- ❖ Part assez importante dans **les exportations** : ➡ peut aller à 40% du volume national et 50% en valeur selon l'abondance des produits de campagnes de pêche (céphalopodes et crustacés).

Concentration pour la mise en place d'une approche stratégique de développement de la pêche artisanale en Tunisie 4

III- Caractéristique de la «pêche côtière/artisanale»

1. Flottille de pêche côtière:

- ☑ **Nombre:**
Environ 10500 unités de pêche réparties comme suit:
motorisées: 4500 unités (43%)
à rames: 3900 unités (37%)
à voiles: 2100 unités (20%)
- ☑ **Longueur (b. à moteurs)**
18% < 6 m
60% < 12 m
22% de 12 m et plus
- ☑ **Tonnage (tout type de bateau)**
60% < à 2 T
20% de 2 à 5 T
20% de 5 T et plus

Concentration pour la mise en place d'une approche stratégique de développement de la pêche artisanale en Tunisie 5

III- Caractéristique de la «pêche côtière/artisanale»

☑ Répartition de la flottille selon les zones:

	Nord	Est	Sud	Age moyen
Motorisées	1200	1100	2200	23 ans
À rames	950	770	2180	22 ans
À voiles	0	300	1800	29 ans
TOTAL	2150	2170	6180	

☑ Répartition de la production selon les zones:

	Nord	Est	Sud
	4300 T (16%)	5000 T (19%)	17700 T (66%)

Concentration pour la mise en place d'une approche stratégique de développement de la pêche artisanale en Tunisie 6

III- Caractéristique de la «pêche côtière/artisanale»

2. Pêche à pied:

- * 4000 à 6000 pêcheurs à pied, selon les saisons et l'état sanitaire des zones de collecte de palourdes (16 zones).
- * Période de pêche: du mois d'octobre au 15 mai (7,5 mois compte non tenu des jours de suspension de l'activité pour des raisons sanitaires et des périodes de mortes eaux)
- * Production moyenne: 500 T /saison
- * Valeur à la 1^{ère} vente: 1,8 million de dinars
- * **Exportations (85% de la prod.): 4,250 millions de dinars**

Concentration pour la mise en place d'une approche stratégique de développement de la pêche artisanale en Tunisie 7

III- Caractéristique de la «pêche côtière/artisanale»

3. Pêche lagunaire (Ichkef, Ml Abderrahmen, Ghar Melch, Tunis Nord, Bibane)

- * Production : 600 T en moyenne par an
- * Valeur à la 1^{ère} vente: 4 millions de dinars

4. Pêcheries fixes (sises principalement aux îles de Kerkennah et Djerba)

- * Nombre : 440
- * Employés: 900
- * Production : 300 T
- * Valeur : 1,5 million de dinars

Concentration pour la mise en place d'une approche stratégique de développement de la pêche artisanale en Tunisie 8

III- Caractéristique de la «pêche côtière/artisanale»

5. Autres activités (Pêche au corail, Pêche aux éponges, Pêche à la langouste)

- * Nombre de barques : 150 unités
- * Production : 60 T en moyenne par an
- * Valeur à la 1^{ère} vente: 6,5 millions de dinars
- * **Exportation (presque toute la production): 10 millions de dinars**

Concentration pour la mise en place d'une approche stratégique de développement de la pêche artisanale en Tunisie 10

III- Mode de fonctionnement

- * Toute activité de pêche côtière est soumise à un **permis de pêche**, renouvelable chaque année. Pour les activités utilisant des bateaux de pêche, on distingue généralement deux types de permis de pêche:
 - Permis de pêche valable pour **toutes les zones** : pour les unités relevant des zones Est et Sud
 - Permis de pêche valable uniquement pour la **zone nord** : pour les bateaux rattachés aux ports de pêche de la zone nord ou et ayant bénéficié des avantages financiers spécifiques pour cette zone.

- * **Déplacements** intra et inter gouvernorats côtiers et zones de pêche plus ou moins intensifs selon le type du bateau et les saisons de pêche.

Concentration pour la mise en place d'une approche stratégique de développement de la pêche artisanale en Tunisie 10

III- Mode de fonctionnement

Principaux **flux de mouvement** constatés:

- o Flux **non liés aux campagnes de pêche**: observé au niveau des ports et sites du même gouvernorat et parfois entre gouvernorats voisins.
- o Flux **liés aux campagnes de pêche**: Concernent surtout le déplacement des unités de pêche de la zone Est vers la zone Sud pour participer aux campagnes de pêche à la crevette et aux poulpes.

- * **Irrégularité** dans les activités des unités de pêche pour multiples raisons, dont notamment:

Concentration pour la mise en place d'une approche stratégique de développement de la pêche artisanale en Tunisie 11

III- Mode de fonctionnement

- Le caractère saisonnier pour certains propriétaires de bateaux non motorisés ou avec des moteurs hors bord ou de faible puissance.
- Le changement fréquent des membres d'équipage selon la disponibilité des marins au port ou site de débarquement.
- L'immobilisation involontaire pour manque de moyens financiers pour les opérations de réparation et de renouvellement de matériel
- Les cessions de propriété entre différents pêcheurs.

Concentration pour la mise en place d'une approche stratégique de développement de la pêche artisanale en Tunisie 12

IV- Conclusion

La **pêche côtière** en Tunisie regroupe plusieurs activités de pêche de grande **importance socio économique**, l'ayant classées au 1^{er} rang au niveau du secteur, et ce à l'échelle: **emploi, valeur de la production et part dans les exportations**.

Comparée aux autres types de pêche «flot industrielle», cette filière prouve encore son **caractère économique et environnemental** (consomme moins de 14% du carburant utilisé dans le secteur) et son comportement de **sauvegarde vis-à-vis de la ressource** (engins à majorité passifs et utilisation de techniques de pêche sélective).

Ainsi, il importe d'accorder une attention plus accrue pour la sauvegarde et le développement des différentes branches d'activités de la pêche côtière artisanale en Tunisie.

Concentration pour la mise en place d'une approche stratégique de développement de la pêche artisanale en Tunisie-13



Concentration pour la mise en place d'une approche stratégique de développement de la pêche artisanale en Tunisie-17

Espèce	Début et Fin des campagnes												
	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	
Events													
Palausch (Pagi)													
Plouge (Pagi)													
Enfagghata													
Lingouche (Pagi)													
Saou (Pagi)													
Enfagghata (Pagi)													
Saou													
Mercade													
Pêche aux filets Barrage (Pagi)													

Concentration pour la mise en place d'une approche stratégique de développement de la pêche artisanale en Tunisie-14



Concentration pour la mise en place d'une approche stratégique de développement de la pêche artisanale en Tunisie-18

Hollow stones and "Gargoulette"
Passive, selective gears of fishing it used for the capture of common octopus for depths varying between 0.5 and 30m in the southern area of Tunisia (Kerkennah, Zarzis...)



Concentration pour la mise en place d'une approche stratégique de développement de la pêche artisanale en Tunisie-19

- **Préoccupations de la profession au sujet de l'activité de la pêche artisanale en Tunisie (UTAP)**
Mr Ameur Ben Amor - Secrétaire général de la fédération nationale de la pêche côtière et de l'aquaculture



UNION TUNISIENNE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PECHE

Préoccupations de la profession au sujet de l'activité de la pêche artisanale en Tunisie

Journée Nationale de Concertation pour la mise en place d'une Approche Stratégique de Développement de la Pêche artisanale en Tunisie - le 28 Juin 2011

Mr Ameur Ben Amor
 Secrétaire général de la fédération nationale de la pêche côtière et de l'aquaculture

1

Plan de l'intervention

1- Présentation de L'UTAP

2- Préoccupations de la profession au sujet de l'activité de la pêche artisanale

3- Recommandations

2

1- Présentation de l'UTAP

L'UTAP:
 UNION TUNISIENNE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PECHE

- Organisation professionnelle nationale de développement à caractère syndical.
- Fondé en 1950 couronnement d'un mouvement syndical qui a démarré en 1920 et qui a participé à la lutte nationale contre le colonialisme.

3

- Regroupe les exploitants des secteurs de l'agriculture et de la pêche.
- Contribue en tant que membre actif de la société civile à la concrétisation des grands choix et objectifs de l'état.
- Constitue un partenaire économique et social ayant pour objectif ultime d'intégrer les agriculteurs et les pêcheurs au tissu économique et social

- se soucie de sortir les petits et moyens agriculteurs et pêcheurs de leurs marginalité et de les incérer dans le circuit productif.
- Entrepren les mesures nécessaires pour leur permettre de participer effectivement à la prise de décision.

5

- L'UTAP est organisé selon une double structure comprenant une structure sectorielle (fédérations nationales) et une structure régionale selon le découpage administratif (URAP).
- La fédération nationale de la pêche côtière et de l'aquaculture en synergie avec les syndicats de pêcheurs et les fédérations régionales de la pêche oeuvre à désenclaver la pêche côtière, artisanale ou traditionnelle de la marginalisation.

2- Préoccupations de la profession au sujet de l'activité de la pêche artisanale

Une politique de la pêche dans la négligence des spécificités du secteur

- La pêche = capture et non production.
- Les espèces capturés sont produites par le milieu marin et non par la flotte et les équipements de pêche.
- La pêche est une prédation quelque soit le niveau de la sophistication des moyens.

7

- Le progrès technologique n'entraîne pas nécessairement le développement du secteur.
- La pêche est une gestion d'un stock vivant.
- Le volume optimal des captures (prélèvement) est une contrainte et non un objectif

Une évaluation des performances à travers des indicateurs inadéquats:

- la hausse de la production.
- L'accroissement du nombre des unités de pêche.
- l'installation d'équipements modernes.
- La « productivité » des équipements de pêche.
- La puissance motrice des unités.

9

L'Absence d'une base de donnée précise

- La flotte par genre, par taille et par puissance.
- Les gens de la mer par âge et par région.
- La mobilité intra et extra sectorielle des gens de la mer

10

L'élaboration d'une politique de pêche tendant:

- Les débarquements par unité en rapport avec la puissance, l'équipage et le nombre de jour de mer.
- La variation des proportions des quantités de poissons débarqués par rapport à la quantité de poissons capturés et par espèces.
- Nombre d'unités actives et la proportion des unités inactives

15

La surexploitation des ressources halieutiques

- La réduction des captures
- La surexploitation
- La pêche abusive
- La hausse des prix des intrants.
- La baisse des revenus
- Le manque de surveillance en mer

16

3- Recommandations

La nécessité de prise en compte d'indicateurs de développement durable:

- La consommation de Gasoil par Kg de poisson débarqué
- La variation des captures par espèces et par tailles
- La variation des revenus des pêcheurs.
- La variation des captures par rapport aux investissements publics et privés.

13

une meilleure connaissance du milieu marin

- Du stock exploitable.
- Dynamique des populations.
- Des prélèvements optimaux.

Une meilleure connaissance des composantes du secteur:

- Flotte
- Population
- Revenu
- L'effort déployé



l'élaboration d'une politique de pêche tendant:

- à la reconsidération de la pêche traditionnelle, artisanale, côtière.
- Vers une action pour l'éradication de la pêche abusive.
- à l'instauration d'une transparence et la participation de la profession dans l'allocation des espaces maritimes pour l'aquaculture et des règles de bon voisinage entre pêcheurs côtiers et aquaculteurs.

15



La maîtrise des effets environnementaux affectant le milieu marin

- Rejets de l'ONAS
- Phosphogypse
- Hydrocarbures

La sensibilisation des pêcheurs vers une approche participative à la gestion des pêcheries:

- Comportement
- prise de conscience
- Actions

16





• **Techniques de pêche artisanale en Tunisie: zones de pêche, techniques et engins utilisés et état des ressources – Mr Skander BEN SALEM (INSTM)**



Journée nationale de concertation pour la mise en place d'une approche stratégique de développement de la pêche artisanale en Tunisie
Tunis, 28 juin 2011

Techniques de pêche artisanale en Tunisie: zones de pêche, techniques et engins utilisés et état des ressources

Skander BEN SALEM
Institut National des Sciences et Technologies de la Mer

20 techniques de pêche réparties en 5 catégories. Ces techniques sont orientées vers des espèces ciblées au cours des saisons et dans des zones bien déterminées:

- Pêche à pied
- Lignes et palangres
- Pièges
- Filets droits
- Sennes

> La pêche côtière qui est qualifiée dans d'autres pays par pêche « artisanale » ou « aux petits métiers », est pratiquée par de petites embarcations motorisées (généralement < 5TJB) ou non motorisées ou même sans embarcations tel que la pêche à pied des clovisses, des éponges ou par l'utilisation de l'épervier.

> Les techniques artisanales sont intégrées avec les coutumes et nécessitent que la population soit stable et des sites accessibles et une morphologie de la côte permettant la pêche à pied ou au moyen de petites embarcations.

> Du point de vue économique, la pêche côtière se caractérise par un faible investissement (taux de capitalisation bas) par rapport aux autres modes de pêche (chalutiers et senners) et par une structure économique et sociale simple et relativement homogène.

Pêche à pied des poissons et des palourdes

Développée dans la zone sud où le marpage est important. Elle se pratique en général à l'aide de harpons pour les poulpes, les seiches et les soles ainsi que les mugilides en hiver. Actuellement c'est la récolte des palourdes, au moyen de petites faucillons, qui représente l'essentiel de cette pratique.



Région nord: Plateau continental restreint avec une pente faible, relief accidenté, pente algue et conditions climatiques défavorables.

Région est: Les fonds de la zone d'étude assurent la transition entre les zones nord et sud de la Tunisie.

- **Partie nord de Kélibia à Nabeul** : Elle nous rappelle la côte nord de la Tunisie
- **Partie centrale entre Nabeul et Sousse (golfe de Hammamet)** : Caractérisé par une pente douce jusqu'à une profondeur de 25 m. Elle présente aussi des accidents de reliefs dans des profondeurs de 100 m.
- **Partie sud de Sousse à Ras Dimass** : Cette partie nous rappelle la zone sud

Région Sud: Plateau continental large avec une pente faible, absence de relief, conditions climatiques favorables et abondance des espèces à haute valeur commerciale ciblées par les engins de pêche côtière.



La pêche artisanale gagne progressivement de l'importance en passant du Nord vers le Sud (avec concentration dans l'archipel de Kerkennah et l'île de Djerba)

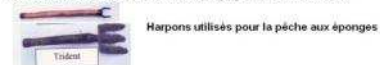


Cette activité s'étend sur une frange littorale relativement étroite et exploite par petits fonds une multitude d'espèces de haute valeur commerciale au moyen d'engins de pêche divers. Ainsi, la pêche artisanale se localise au niveau des lagunes, sites abris et îles.

Pêche à pied des éponges

La pêche à pied des éponges est pratiquée dans l'archipel de Kerkennah sur des fonds de 1 à 1.5 m durant les périodes octobre-décembre et mai-juillet.

Le pêcheur dans l'eau tente de sentir l'éponge avec son pied et il est aidé par la couleur des algues autour de l'éponge. En effet, la végétation autour de l'algue est atrophiée par un liquide alcalin sécrété par l'éponge formant ainsi une « rosette » blanchâtre autour de cette dernière ce qui permet de la localiser.

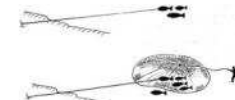


Pêche à pied à l'aide de l'épervier « tarraha »

Engin de fabrication artisanale composé d'un filet de forme conique (coiffe), d'un périmètre de base lesté (plombé) et d'un fil de jet servant à former et à halier l'engin. L'épervier est jeté à la main au-dessus des bancs de poissons il est surtout utilisé aux embouchures des oueds, dans les lagunes, et en mer (jusqu'à 1m de profondeur). Cet engin est présent dans toutes les régions et durant toute l'année. Les espèces ciblées sont les mugilides et les sparides.



Dans la région nord, cette technique est associée à l'attraction des muets par une femelle attachée à un fil polyamide, est entraînée au large provoquant un rassemblement de congénères qui seront pris à l'épervier



Lignes et palangres « khiout et sonnar »

Les lignes à main sont constituées d'un fil synthétique (monofilament), dont l'extrémité est munie d'un hameçon efficace pour les petits poissons côtiers et pour les poissons benthiques des fonds accidentés.

Les palangres sont des engins avec un plus grand nombre d'hameçons. La palangre est constituée d'une ligne mère portant des lignes secondaires ou avançons terminés par des hameçons. Ces engins sont utilisés couramment à partir des petites embarcations, ils sont calés au fond (dormants) ou laissés à la dérive entre deux eaux (pélagiques). Ces techniques sont pratiquées durant toute l'année et dans toutes les régions pour la pêche du pagre, mérout, denté, chiens de mer, spars, daurade, loup, thourine, serris, espadon, etc.



Ligne à main



Palangre de fond

Pièges

Pièges à poulpe

La pêche au poulpe est une technique traditionnelle notamment dans l'île de Kerkennah. Les pièges ont évolué au cours du temps.



Les pots en pierre « hjar mengour » sont toujours utilisés à Kerkennah à des profondeurs de 1 à 3 m et les pierres composant la « Massa » ne sont pas remontées à la fin de la campagne et de ce fait la zone où elles sont déposée devient propriété du pêcheur exploitant la zone.

Quand aux pots en argile, ils sont utilisés dans toutes les régions, notamment au sud, à des profondeurs allant de 5 à 20m et durant une campagne réglementée qui s'étend d'octobre à Avril.

Pièges

Nasses « drina »

Les nasses sont des pièges côtiers de forme et de structure variables généralement cylindroconique à ouverture tronconique. La capture est prélevée à partir d'une trappe de visite qui permet aussi de placer un appât.

Les nasses artisanales sont confectionnées avec des régimes de palmiers, des nervures de palmes ou des roseaux. De nos jours on utilise une structure métallique revêtue de grillage ou de filet.



Nasse avec des régimes et des nervures de palmiers utilisée à Kerkennah pour la pêche de petits poissons côtiers: Spars, labridés, serrans, corbes et rougets.



Nasse avec des roseaux utilisée au nord (Bizerte) pour la pêche des langoustes. Elles sont utilisées sur les hauts fonds de la région nord (surtout La Galite) et capturent aussi l'homard, cigale, pagre, dentés et rougets.

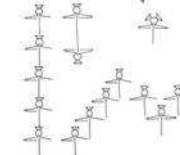
Pièges

Charfia

C'est une pêcherie fixe utilisée dans le sud du pays particulièrement aux îles Kerkennah et dans une moindre mesure à La Chabba et Djerba où les fonds sont hauts et l'amplitude des marées est importante.



L'engin est formé de bras ou « murs » et de chambres de capture. Les bras sont édifiés à l'aide de palmiers qui sont enfoncés dans la vase et qui servent à guider les poissons vers les chambres de captures. Ces dernières sont constituées de claies de palmes soutenues par des poutres en bois de palmier et sont munies de nasses confectionnées à partir de régimes de palmier. Cependant, même si l'allure de l'engin est relativement respecté, il n'en est pas de même pour les matériaux de confection.



Pièges

Charfia (suite)



Charfia de kerkennah



Charfia en cours d'installation

Pièges

Charfia (suite)



Récupération des captures: Mugilides, spars, sargues, rougets, daurade, labridés, sarrans, etc.

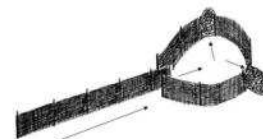
La charfia est de nos jours installée toute l'année



Pièges

Zroub

Le zroub est un engin du même type que la charfia, de taille moins importante. Les murs en palmiers sont substitués par des haies constituées par des claies (nattes) en jonc (vannerie) ce qui permet le déplacement facile de l'engin. La pêche au zroub est généralement estivale, animée par 4 ou 5 pêcheurs qui frappent l'eau à l'aide de bâtons, en direction des chambres de captures, en fin de marée basse. Le zroub a pratiquement disparu de nos côtes.

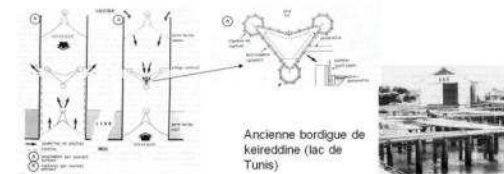


Comme pour la charfia, les poissons se piègent dans les nasses à marée basse

Pièges

Bordigues

La bordigue est un barrage construit en panneaux métalliques grillagés dans la zone de communication entre la lagune et la mer. Ces panneaux sont amovibles verticalement, ils sont installés en forme de « V », avec des chambres de capture aux extrémités. L'unité de pêche de cet engin se compose d'une chambre principale et de deux chambres de retour. Les poissons qui remontent le courant pénètrent dans les chambres de capture où ils sont piégés et retirés à l'aide d'apulettes. On rencontre des bordigues dans les lagunes de Tunis, d'Ichkeul (Tinja) et de Biban. Ils servent à la capture des mullets, des dorades, des sparides, des anguilles, etc. D'autres bordigues ont disparues: dans le lac de Bizerte(1948), de Ghar El Melh(1973) et Khnis(1990).

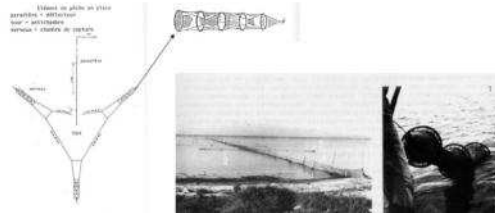


Ancienne bordigue de keireddine (lac de Tunis)

Pièges

Verveux (capetchade)

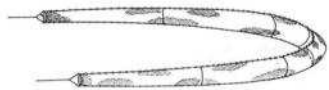
Les verveux sont des pêcheries fixes spécifiques en forme et en maillage pour la pêche aux anguilles. L'engin représente des barrages à verveux tours et paradières pour barrer le chemin de la migration des anguilles vers la mer. L'élément pêchant (verveux) est composé d'une série de 3 nasses imbriquées l'une dans l'autre, le tour rassemble trois verveux en triangle. L'engin est fixé au fond par des piquets bien enfoncés dans la vase. Les capetchades encore actives sont celles du lac Ichkeul et de Ghar El Melh. Elles ont disparues des lacs de Bizerte et de Hergla.



Sennes

Senne de plage (Hlig)

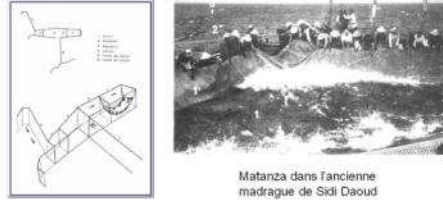
Le Hlig est une senne de plage sans poche, confectionnée de filets maillants. Cet engin est mis à l'eau en forme d'arc à partir d'une embarcation, puis il est tiré à force de bras par deux équipes d'hommes au rivage. Cet engin est mis à l'eau suivant l'observation visuelle des bancs de poissons, sardines, thons, mullets, saurels, maquereaux et ouzefs (alevins d'anchois et de clupeïdes). L'usage de cet engin est limité à la région de Gabès. Cet engin est actuellement prohibé.



Pièges

Madragues (madhraba)

La madrague est une pêchérie fixe de grande dimension constituée de deux barrages en filets (bras de terre et bras de mer) qui guident les poissons vers le corps de la madrague et la chambre de mort. Elle est placée habituellement sur le trajet ou la zone de migration des thons. Cette technique n'existe plus en Tunisie, la dernière madrague de Sidh Daoud a disparue en 2004. En effet, l'exploitation du thon rouge se fait actuellement par des sennereux qui empêchent les poissons d'atteindre les madragues.

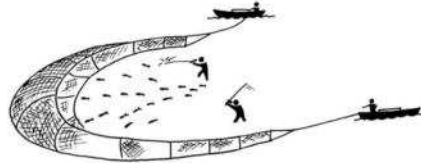


Matanza dans l'ancienne madrague de Sidh Daoud

Sennes

Senne à mugilides

C'est une senne de plus grande taille (300 m de longueur, sur 3 m de chute) utilisée pour la pêche des mullets. La senne est mise à l'eau sous forme d'un arc et une équipe de pêcheurs commencent à effrayer les poissons en frappant sur la surface de l'eau à l'aide de bâtons. Les mullets en bancs s'orientent vers les filets où ils se maillent. Cette technique en voie de disparition est typiquement limitée à la région de Mahdia (Rjch).



Filets droits

Selon les espèces ciblées, les pêcheurs utilisent un large éventail de filets de pêche de caractéristiques techniques variables. Ces engins sont constitués par des assemblages de nappes de filets rectangulaires simples (filets maillants) ou de nappes rectangulaires superposées les unes aux autres (filets tremails) ou de nappes combinées de filets maillants et de tremails. Le problème que posent actuellement ces types d'engins pour les techniques traditionnelles et pour les ressources sont leur utilisation non raisonnée (longueur importante et maillage non respecté) dans les faibles profondeurs.



Divers types de Tremails (Kerkennah)

Monofilament (Hrira)

Tremail à langouste

Autres Sennes

Senne tournante: C'est une senne qui était couramment utilisée pour la pêche au feu d'où son nom courant de « lambara » qui désigne aussi bien l'engin que les embarcations. Les espèces ciblées sont les petits pélagiques: sardine, sardine, maquereau, saurels et bogues. Pour ce type d'engin le halage de la poche de la senne se faisait à bras d'hommes. Actuellement la lambara a cédé sa place à la senne tournante coulissante « chanchoul ».

Senne à coryphène (tritta): c'est une senne encerclante utilisée pour la pêche de la coryphène. Le poisson est au préalable concentré grâce à un système d'ombrage «jrida» (dispositif en bois et palmes, avec flotteurs et lest). Chaque pêcheur peut aligner de 25 à 120 éléments indépendants, disposés en lignes espacées de 500 à 1 000 m. La présence des poissons est évaluée à l'aide d'une ligne à main. La senne (en moyenne 200 m de longueur sur 20 m de chute) est ensuite déployée en cylindres de plus en plus étroits, jusqu'à concentration des poissons au niveau de la poche. Cette technique, fonctionnelle par beau temps, est très utilisée dans la région est.

Filets droits (suite)

Sautade (Dammassa)

Technique utilisée pour les poissons sauteurs et constituée de deux éléments: un filet maillant vertical de 200 m environ, avec lequel on encerce les poissons et l'autre horizontal soutenu à la surface de l'eau par des flotteurs et des roseaux. Lorsque les poissons sont encerclés, il sont effrayés par les pêcheurs (batons et bruitage sur la coque des bateaux). Les poissons finissent par s'emêmer à travers les nappes. Cet engin qui nécessite un travail d'équipe (10 pêcheurs, 2 à 4 barques) est de plus en plus rare. Cette technique, très ancienne, est pratiquée au moment du repos de la Cherifa pour pêcher les nsges (Ommela)



Vue en plan d'une Dammassa D'après Servornet et Lafitte 1888

Evolution de l'état des stocks

Modèles globaux: ces modèles, qui se basent sur la production et l'effort, permettent de fournir aux décideurs des points de repère pour une gestion durable des stocks halieutiques.

Région	Estimation Maximal équilibrée (en ms en 1990 tonnes)	Production de la pêche à l'aide du filet (en 2000 tonnes)	Type de poche concernée par l'étude	Références
Total Tunisie	10	10	Pêche Tunisienne et Italienne	Bouabid, 1976
Total Tunisie	10	43	Pêche Tunisienne et Italienne	Grauel, 1987
Nord Tunisie	5,3	3,3	Chalut + pêche côtière	Bouabid, 1976
Nord Tunisie	5	3	Chalut + pêche côtière	Messaoui et al, 2004
Nord Tunisie	0,3	0,26 (en 1997)	Chalut (pêche à la charnière)	Ben Messaoui et al, 1999
Est Tunisie	7,6	12 (en 1988)	Chalut + pêche côtière (organismes benthiques)	Messaoui et al, 1994
Est Tunisie	12	12 (en 1988)	Chalut + pêche côtière (organismes benthiques et pélagiques)	Messaoui et al, 2004
Sud Tunisie	43	36 (en 1981)	Chalut + pêche côtière (organismes benthiques et pélagiques)	Messaoui et al, 1991
Sud Tunisie	38	33 (en 1981)	Chalut + pêche côtière (organismes benthiques et pélagiques)	Messaoui et al, 2001

Modèles globaux: Principaux résultats

• Les premières évaluations (de 1978 à 1983) ont montré que les principaux modes de pêche benthique (côtière et chalut), n'ont pas encore atteint le maximum des apports offertes par les eaux Tunisiennes.

• Région nord: la prise maximale n'est pas atteinte et un accroissement de l'effort (environ de 10 %) est permis (résultats 1994).

• Région est: la production maximale équilibrée est atteinte depuis 1988 et tout accroissement de l'effort engendrera une réduction progressive des stocks. L'effort optimal qui correspond à une production équilibrée d'environ 12 500 tonnes (en 2002) est déjà dépassé de 26,8 %.

• Au Sud où opèrent les trois quarts des chalutiers Tunisiens, le seuil optimal de l'effort qui correspondait en 1988 à 43 000 tonnes était déjà dépassé de 20 %. La dernière étude en date de 2001 a confirmé l'état de surexploitation de la région sud et qui s'est aggravé davantage, l'effort optimal a été en effet dépassé de 33 % pour les poissons et de 30 % pour les céphalopodes

Evolution de l'état des stocks

Modèles analytiques: méthode qui offre une meilleure compréhension des pêcheries multi-spécifiques, les estimations pouvant en effet être menées par espèce. D'après l'INSTM (2006 à 2010), les principales espèces ciblées par la pêche artisanale sont dans une situation d'exploitation optimale à surexploitées.

Zones	seuils exploités	Exploitation optimale	surexploitées
Sud	- Carvette royale - Poulpe	- Sencar - Carvette blanche - Sparillon	- Pageot - Calmar - Rouget rouge - Petit pageot - Dentat - Rouget blanc - Senne - Daurade - Merlu
Nord	- Pageot - Dentat - Sencar - Poulpe - Poulpe mauve	- Carrosse	- Calmar - Rouget R. - Rouget B. - Bonclat - Merlu - Langouste
Est	- Dentat - Rouget rouge - Poulpe mauve - Mugilides	- Sparillon - Pageot - Merlu - Sencar - Rouget blanc - Sencar - Mugil doré - Dentat du Maroc	- Daurade - Merlu - Bonclat - Calmar

Evolution des techniques de pêche artisanale

L'utilisation des techniques de pêche artisanale devient de plus en plus rare aujourd'hui. Elles sont menacées de disparaître sous l'effet conjugué de:

- pressions multiples dont l'impact de la pêche industrielle sur les stocks (chalutage dans le golfe de Gabès, sennereux pour la pêche au thon et utilisation démesurée des filets droits)
- le moindre rendement par rapport aux techniques modernes (rentabilité économique en chute)
- la concurrence des matériaux synthétiques (changement des conceptions initiales des charlias, des nasses et des pierres creuses)
- l'exode de la population maritime.

• Développement durable de la pêche artisanale (FAO- ArtFiMed) en Tunisie – Mr Hamadi Elaiba, Consultant FAO

Développement durable de la pêche artisanale méditerranéenne au Maroc et en Tunisie

Développement durable de la pêche artisanale méditerranéenne au Maroc et en Tunisie

Développement durable de la pêche artisanale méditerranéenne au Maroc et en Tunisie

Bénéficiaires

Pêcheurs artisans Ghannouch (Tunisie) Collectrices de palourdes El Akarit (Tunisie) Pêcheurs artisans Dikky (Maroc)

Institutions Nationales du Maroc et de Tunisie CGPM et les membres

Développement durable de la pêche artisanale méditerranéenne au Maroc et en Tunisie

Développement durable de la pêche artisanale méditerranéenne au Maroc et en Tunisie

Résultats attendus

au niveau des communautés de pêche artisanales ciblées, l'amélioration de la situation socio-économique et des moyens d'existence durable des communautés ciblées au Maroc et en Tunisie

au niveau des pays participants, l'acquisition et la promotion de leçons et de méthodologies pour faciliter à la suite du projet une extension des actions à d'autres communautés de pêche artisanale et pour assurer la durabilité des acquis.

au niveau de la région CGPM, le renforcement de la base d'information sur les pêches artisanales méditerranéennes en vue de promouvoir et de capitaliser les expériences propres au développement durable des pêches artisanales et de faciliter à l'avenir les échanges d'expérience entre les pays de la Méditerranée.

Développement durable de la pêche artisanale méditerranéenne au Maroc et en Tunisie

Développement durable de la pêche artisanale méditerranéenne au Maroc et en Tunisie

Sensibilisation sur les pratiques de pêche responsables

ArtFiMed assure la promotion du Code de Conduite pour une pêche responsable (CCRP) et de l'application des principes de l'Approche Écosystémique des Pêches (EAF) de la FAO.

Ces activités contribuent à renforcer les échanges entre l'administration, la recherche et la profession pour la gestion durable de la pêche artisanale.

Développement durable de la pêche artisanale méditerranéenne au Maroc et en Tunisie

Développement durable de la pêche artisanale méditerranéenne au Maroc et en Tunisie

Appui à l'organisation professionnelle

ArtFiMed soutient les pêcheurs de Ghannouch dans un processus d'organisation de leur profession avec l'implication des acteurs nationaux.

Développement durable de la pêche artisanale méditerranéenne au Maroc et en Tunisie

Développement durable de la pêche artisanale méditerranéenne au Maroc et en Tunisie

Suivi communautaire de l'activité de pêche

Les données collectées lors des rencontres communautaires sont analysées et traitées pour donner et transmettre aux pêcheurs et aux gestionnaires des conseils et recommandations écologiques.

Ce travail est réalisé en concertation avec les membres de la communauté de pêcheurs.

ArtFiMed a élaboré un système de suivi des pêches et de gestion des connaissances.

Développement durable de la pêche artisanale méditerranéenne au Maroc et en Tunisie

Développement durable de la pêche artisanale méditerranéenne au Maroc et en Tunisie

Renforcement de la sécurité en mer et amélioration des conditions de travail

Formation théorique et pratique sur la sécurité et le sauvetage en mer

Développement durable de la pêche artisanale méditerranéenne au Maroc et en Tunisie

Développement durable de la pêche artisanale méditerranéenne au Maroc et en Tunisie

Activités génératrices de revenus alternatives à la pêche et Intégration des femmes

Conception et ramassage de filets

Tissage traditionnel

Développement durable de la pêche artisanale méditerranéenne au Maroc et en Tunisie

Développement durable de la pêche artisanale méditerranéenne au Maroc et en Tunisie

Activités génératrices de revenus alternatives à la pêche et Intégration des femmes

Broderie Traditionnelle

Transformation et valorisation des sardines

Développement durable de la pêche artisanale méditerranéenne au Maroc et en Tunisie

Développement durable de la pêche artisanale méditerranéenne au Maroc et en Tunisie

Une approche de concertation basée sur l'implication des acteurs locaux

Echanges d'expériences Renforcement et extension Échelle locale nationale et régionale

Diffusion et réplication

Diagnostic

Situation de référence Identification des activités prioritaires

Implication des acteurs

ArtFiMed

Suivi évaluation

Mise en oeuvre

Concertation et implication

Renforcement des capacités

Suivi adapté à la pêche artisanale Capitalisation des expériences Résultats et enseignements

Développement durable de la pêche artisanale méditerranéenne au Maroc et en Tunisie

Développement durable de la pêche artisanale méditerranéenne au Maroc et en Tunisie

Une approche de concertation basée sur l'implication des acteurs locaux

Ministère de l'Agriculture et des Ressources Hydrauliques, Direction Générale des Pêches

Le Gouvernorat de Gabès (Délégations de Ghannouch et de Metoula et des affaires sociales)

Le Commissariat Régional de Développement Agricole de Gabès (CRDA)

L'Union Tunisienne pour l'Agriculture et la Pêche de Gabès (UTAP)

L'Institut National des Sciences et Techniques de la Mer (INSTM)

Le Groupement Interprofessionnel des Produits de la Pêche (GIPP)

L'Agence de la Vulgarisation et de la Formation Agricoles (AVFA) : CFPP Gabès et CFPA Zerline

L'Union des femmes tunisiennes de Ghannouch et Metoula

L'Office National de l'Artisanat (ONA)

Le Groupement de pêcheurs de Ghannouch

Rencontres sur la pêche artisanale dans le Golfe de Gabès en 2009

Développement durable de la pêche artisanale méditerranéenne au Maroc et en Tunisie

Développement durable de la pêche artisanale méditerranéenne au Maroc et en Tunisie

Retrouver toutes les informations du projet sur le site

<http://www.faoartfimed.org>

Merci pour votre attention

Développement durable de la pêche artisanale méditerranéenne au Maroc et en Tunisie

• **Renforcement du rôle de la femme dans la filière pêche à pied de la palourde en Tunisie - Mr Amine Chbili, Consultant National projet TCP**

République Tunisienne
Ministère de l'Agriculture et de l'Environnement
Direction Générale de la Pêche et de l'Aquaculture
Organisation des Nations Unies pour l'Agriculture et la Nutrition
TCP/TUN/3203

Renforcement du rôle de la femme dans la filière pêche à pied de la palourde en Tunisie.

Chargement en cours...
0% 100%

Filière palourde en Tunisie

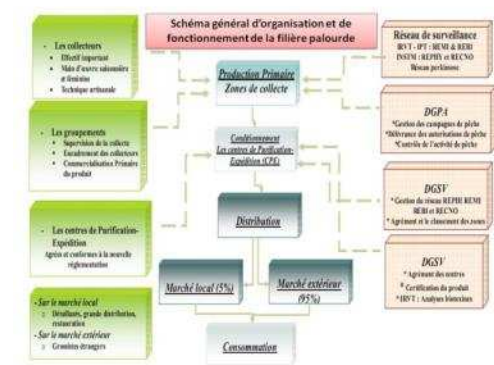
Activité artisanale

Intervenants dans le secteur :

Collecteurs
Groupes de pêcheurs à pied, en majorité des femmes (80%)

Les Groupements de Développement et d'exploitation de la Palourde
Gestion du stock et la commercialisation primaire du produit.

Les Centres de Purification et d'Expédition
Purification et exportation de la palourde



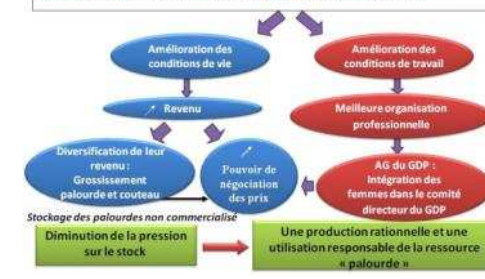
Problématique

- L'analphabétisme de la majorité des collectrices.
- Le faible niveau d'application de la réglementation.
- L'arrêt de l'exercice de pêche sur de longues durées pendant la campagne suite à la fermeture des zones de production pour conditions sanitaires défavorables.
- L'absence de toute forme d'encadrement et de formation ou encore leur tenue à l'écart du marché.

TCP/TUN/3203 : Renforcement du rôle de la femme dans la filière pêche à pied de la palourde en Tunisie

- **Cadre général :** Coopération technique entre la Tunisie et la FAO
- **Financement :** FAO (174 USD)
- **Exécution :** Ministère de l'Agriculture et de l'Environnement (Direction Générale de la Pêche et de l'Aquaculture)
- **Démarrage du projet :** Avril 2009
- **Durée :** 18 mois

Renforcement du rôle de la femme dans la filière pêche à pied de la palourde : Appui au gouvernement tunisien en vue de l'amélioration des conditions de vie et de travail des femmes pêcheurs à pied de palourde pour une production rationnelle et une utilisation responsable de la ressource « palourde ».



Résultats attendus

- Deux études relatives à :
La valorisation de l'effort de collecte, d'utilisation et de mise sur le marché primaire du produit.
l'analyse des coûts et revenus des collectrices de palourde de la région de Zaboussa.
- Un voyage d'échange d'expérience et d'étude au Maroc (commune de Oualidia).
- Initiation dans des activités de vénériculture et diversification des revenus et l'établissement de liens avec les circuits commerciaux mieux rémunérateurs.
- L'élaboration d'un plan d'action de renforcement du rôle de la femme dans la filière.

Etat d'avancement du projet : Mois 1-3

- Installation du siège du projet au port de Skhira.
- Acquisition du matériel pour le fonctionnement du projet : matériel informatique; ligne téléphonique; véhicule tout terrain...
- Recrutement du consultant en vénériculture.
- Initiation des activités vénéricoles.

Etat d'avancement du projet : Mois 3-6



- Atelier de restitution ; élaboration d'un plan de travail détaillé.

Etat d'avancement du projet : Mois 6-12



Etat d'avancement du projet : Mois 12-17

- Préparation d'une étude (ii) sur l'analyse des coûts et revenus des collectrices de palourde de la région de Zaboussa.
- Mission d'appui technique des consultants FIPM et ESW.



• **Evaluation du système statistique Tunisien de la pêche artisanale**

Mr Skander BEN SALEM, INSTM



Journée nationale de concertation pour la mise en place d'une approche stratégique de développement de la pêche artisanale en Tunisie
Tunis, 28 juin 2011

Evaluation du système statistique Tunisien de la pêche artisanale

Skander BEN SALEM

La Tunisie a sollicité un appui technique et financier de la FAO pour développer son système de suivi statistique de la pêche artisanale pour les besoins suivants :

➤ Le projet FAO CopeMed 2 a répondu positivement à cette requête, une mission du 12 au 18 mai 2011 a été organisée sous la direction de M. C. Stamatoopoulos (Expert international en statistiques)

➤ Trois arrondissements ont été visités: Bizerte, Kélibia et Monastir

Objectifs de la mission

-Meilleure connaissance des données halieutiques de base de la pêche artisanale pour diverses applications statistiques ;

-Gestion de la capacité des pêches et exploitation durable des ressources halieutiques ;

- Harmonisation des statistiques de la pêche pour répondre au mieux aux exigences internationales en matière de suivi de la capacité et de l'effort de pêche et échanges d'informations.

Résultats de la mission serviront pour

• Effectuer une analyse et un diagnostic du système existant de suivi de la pêche artisanale en Tunisie (identification des forces et faiblesses, identification des objectifs techniques et des besoins actuels en informations concernant la pêche artisanale en Tunisie).

•Elaborer une proposition pour un Système de Suivi de la Pêche Artisanale en Tunisie (SSPAT), adapté au contexte de la pêche artisanale et aux objectifs techniques.

•Elaborer une proposition d'assistance technique pour l'appui à la mise en œuvre du SSPAT (comprenant entre autre une phase de test, de révision et de mise en œuvre finale).

CONCLUSIONS PRINCIPALES

1. Programme statistique courant de la pêche artisanale

L'état actuel de collecte de données et d'analyse pour la pêche artisanale est incomplet et lent dans la prestation de ses résultats escomptés. Il devrait être remplacé par un programme de suivi à base d'échantillonnage.

2. Type de suivi statistique prévu par la Direction des Pêches

L'intention de la Direction des Pêches à mettre en place un programme de suivi statistique de la pêche artisanale à base d'échantillonnage est justifiée et réalisable. A noter que les schémas d'échantillonnage ne seront nécessaires que pour les embarcations de pêche, cependant la filière de la pêche des palourdes (activité artisanale est statistiquement bien couverte par le système actuel.

3. Objectifs d'un programme à base d'échantillonnage

Un programme statistique d'échantillonnage devrait fournir à la Direction des Pêches, aux centres régionaux et aux groupes d'utilisateurs un noyau de variables de base pour des applications relatives à la gestion, à la planification, et aux études techniques et scientifiques. Ces informations seront régulièrement produites et organisées à un niveau approprié de détail. Une gamme ample de rapports et études devrait être effectuée sur des données nécessaires pour répondre aux besoins des groupes d'utilisateurs au niveau national et international.

4. Base des données sur la flotte de pêche

Les données de la flotte (résultantes du recensement général de la pêche de 2003-2004) ne sont pas utilisées de façon satisfaisante. La validité et l'utilité de ces données pourraient être examinées. A ce sujet, MedFis pourrait jouer un rôle important en aidant la Direction des pêches à faire une mise à jour du recensement pour un meilleur usage de ces données. Compte tenu de la taille et de la complexité de cette tâche, elle devrait faire partie d'un programme d'expansion de système à grande échelle (à concevoir au cours d'un projet pilote) ou être réalisée comme une activité indépendante qui sera mise en œuvre dans la période intermédiaire.

5. Assistance technique

Un projet pilote de courte durée (4 à 6 mois) à mettre en œuvre dans le but de valider la faisabilité de l'introduction des procédures d'échantillonnage pour la collecte des données de la pêche artisanale en Tunisie. Cette activité serait d'une portée géographique limitée, impliquant éventuellement un ou deux arrondissements. Le projet fournirait des directives méthodologiques, formation de base de statistiques et d'outils informatiques. Les résultats du projet devraient être : (i) un système opérationnel à base d'échantillons capable de produire des estimations fiables sur les captures, l'effort, les prix, les valeurs, la taille moyenne des poissons et d'autres variables clés. (ii) Elaboration d'un programme plus ample avec l'objectif d'une expansion progressive du système prototype au niveau national.

Rapport de la Journée nationale de concertation pour la mise en place d'une approche stratégique de développement de la pêche artisanale en Tunisie



Tunis, Tunisie. 28 juin 2011